

# BIM

Bulletin d'Informations Municipales  
de la ville de Plouay

N°62 - Décembre 2021



*Soyons audacieux !*





# Sommaire

## Bar bulleteñ-ma e kaùèh

Retour en images	4/5
Mémoire Défense	6
Actualités	7
Nouvelles de l'Agglo	8
Actualités	9
Vie économique	10/11
Cadre de vie	11/13
Travaux Urbanisme	14/15
Solidarité Action Sociale	16/17
Travaux ruraux	18
Chantier nature	19
Environnement	20
Enfance Jeunesse Scolaire	21/23
Petite Enfance	24/25
Histoire locale	26/27
Calendrier des manifestations 1er semestre 2022	28
Agenda culturel 2022	29
Ecole de musique	30
Rétrospective culture	31
Culture	32/33/34
Etat civil	35

**Mairie de Plouay**  
4 place de la mairie  
56240 Plouay

02 97 33 31 51  
contact@plouay.fr

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi, mardi, mercredi, vendredi :  
8h30-12h00 et 13h30-17h00  
Jeudi :  
8h30-12h00  
Samedi :  
9h00 - 12h00

► Retrouvez tous les services de la  
mairie, les actualités, l'agenda sur

[www.plouay.fr](http://www.plouay.fr)

► Suivez-nous sur



Mairie de Plouay

► Pour rester en contact avec la mairie,  
trouver toutes les informations pratiques,  
être alerté en temps réel,  
signaler un incident :

téléchargez l'application Imagina et  
abonnez-vous à  
Ville de Plouay



Directeur de Publication : Gwenn Le Nay  
Coordination/Rédaction : Service communication  
Crédits photos : Services de la Commune - Sylvie Péresse - Le  
Télégramme - Ouest-France - Freepick - Lorient Agglomération  
Couverture : Elleographic, Lucie Ory  
Traductions en breton : Mickaël Messina et Loïc Cheveau  
Conception/Mise en page : Images & Diffusion  
Impression : Concept Imprimerie  
Tirage à 2 700 exemplaires.



Imprimé sur du papier certifié PEFC (issu de forêts  
gérées durablement)

Chères Plouaysiennes,  
Chers Plouaysiens,



Nous voilà à l'aube  
d'une nouvelle année.

La période que nous  
venons de traverser a  
connu des turbulences  
inédites. Vos emplois, votre  
quotidien, vos familles ont  
été bousculés par la crise  
sanitaire et ses différents rebonds.

Pour autant, en cette année de nouveau perturbée, solidarité et mobilisation n'ont jamais été aussi affirmées. Vous avez mesuré à quel point les atouts de notre commune sont précieux et su en particulier préserver vos commerces et entreprises en favorisant la consommation locale. Nous vous invitons à poursuivre dans ce sens. En effet, si chacun se félicite de «trouver quasiment tout» à Plouay, la réussite de ce dynamisme commercial dépend de l'engagement de chaque consommateur. La municipalité a de son côté marqué son soutien local en engageant 5000 euros en bons d'achat à l'occasion de la quinzaine commerciale d'octobre.

Les services sont quant à eux restés mobilisés : les équipes des établissements scolaires se sont pliées aux contraintes des protocoles successifs pour garantir l'accueil des enfants et leur sécurité. Les personnels en charge des anciens ont maintenu le lien avec nos aînés pour que la vie, notamment en EHPAD, reprenne un rythme presque normal. La vie culturelle et associative s'est elle aussi adaptée pour proposer de nouveaux rendez-vous de découverte et de partage qui renouent avec le dynamisme de la ville.

Nous pouvons trouver une vertu à la période que nous venons de traverser. Alors même que la crise sanitaire a contraint nos habitudes, elle a permis à chacun de questionner ses choix, d'affirmer ses engagements et ses convictions pour l'avenir. Ainsi, vos élus se mobilisent pour cet avenir et travaillent, chacun dans son domaine de compétences, à l'amélioration constante de la qualité de vie à Plouay et à la préservation de l'environnement naturel du territoire, territoire qu'ils souhaitent attractif, accueillant et inclusif.

Vos élus ont œuvré tout au long de cette année chahutée pour garder un cap clair et déterminé. Nous sommes confiants en l'avenir et souhaitons que notre ville continue à se développer. Parce qu'ils participent à l'attractivité de notre territoire (en termes d'emplois, d'image) les projets d'investissements sur lesquels nous nous sommes engagés pour ce mandat sont, bien évidemment, maintenus. Des études sont en cours dont vous découvrirez les détails et les enjeux dans le prochain budget de 2022.

Nous nourrissons l'espoir qu'en 2022 chacun puisse revenir à une vie normale, que chacun puisse s'ouvrir aux autres et retrouver la liberté d'entreprendre.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2022 qui permettra à tous d'aller de l'avant.

Gwenn LE NAY  
Maire de Plouay

# Edito

## Kauj en Aotrou Mér

Me hamaradaou mat doh Ploé,

Gozik 'h omb arriù ba pén-ketañ or bléah neüé. Er prantad amzer 'h omb é tont a véüein zo pet stèrt, sort ni'boè ket anaüet jamés. Trebilhet oh pet ba ho l'habour, ho puhé pamdiek, ho familh, a-gaust d'er hleñued-rhéd é kreskein hag é tigrskein. Mè doh on tu 'rèl, n'e ket bet jamés kreñùhoh en hoant de nim zikour eit bar bléah stèrt-ma. Guelet 'peus pégen préssius ie nerhaou hoñ parrez, ha dahlet 'peus plom boutikaou hag antreprizaou Ploé, tré lakat anehè de labourat. Dahlet de vont ar en hént-ma ! Guir ie, peb inon zo koutant de gaouet « gozik peb tra » ba Ploé, mè nerh en tier-komèrs e zépanta doh o hlianted. Er miri 'neus zikouret eüe 'n or rein 5000 euroiad boñaou-preñnein 'tré tout, de gevér diù zuhuniah er homèrs, ba miz Goumikél.

Tud er jerüjaou 'neus dahlet de labourat eüe : rhé er skouliou 'neus laket ban amprout er lézennaou neüé, eit digemér er vugale 'n or oarantein anehè doh en danjér. Er ré e soursia ag en dud ansion 'neus dahlet de zikour getè, eit 'tehè er vuhé de vout gozik èl ba-rhauk, surtout ba Ti er Ré Gouh. Eit er hiultur hag en assosiasionnaou, en dud 'neus nim laket de zigouïout eüe doh er chanchemantaou, eit kannit d'oh momantaou neüé eit déskein traou ha passein amzer bourrab get tud 'rèl.

Ataù, er prantad amzer diés 'h omb é tont a véüein 'neus on tu mat or sort. 'Ma rhet d'omb bout chanchet hon akoustumansaou, mè peb inon 'neus gellet jonjal eüe ba i choéjaou passet, ha gober rhé neüé eit en amzer de zont. Tud er miri 'laka poeñ eit kampen en amzer de zont-se. Peb inon anehè 'laboura ar i zañné-mechér, eit 'vo guèl hag éssoh er vuhé ba Ploé, hag eit goarantein en natur bar barrez. Hè 'fauta dehè 'h uehè plujus ha digemérus eit tout en dud.

Er mér hag i gonseilhijan 'neus labouret 'pad er bléah diés-ma eit kas de bén péh hè'doè laret. Fians ni'beus ban amzer de zont, ha ni 'fauta doumb 'tahlehè Ploé de greskein. Pugur 'lhakant hon parrez de chechein tud hag antreprizaou, er projèaou ni'boè bannet eit er prantad-mér-ma 'vo kaset de vat, zur'oal.

Ni zo 'h ober studi arnehè bermañ : hui e ouiei pén dehè bar blé 2022, pe gaujimb a vudjet er bléah. Er vuhé normal zo é tont endro ha ni'beus espoér 'h ei ar uellet hoah bar blé neüé. Moarhat 'vo moaiand d'en dud nim uelet endro èl ba-rhauk, ha zeüel projèaou neüé, ba o buhé ha ban ékonomi, hémb kaouet predi.

Me 'souéta doh on Nedeleg mat hag or bléah mat 2022, hag é helleh tout derhiel de vont.

Gwenn LE NAY  
Mér Ploé

# Retour en images

## Fotoiaou a'r péh zo arriù n'eus ked ll'zo

### 20 juin

#### Premier Nautic Tour sur l'étang de Manehouarn

Le grand étang de Manehouarn a accueilli pour la première fois un programme d'activités nautiques au bénéfice des habitants des communes de Calan, Inguiniel et Plouay. La Sellor qui a pour vocation le développement du nautisme sur le territoire, a en effet souhaité étendre son champ d'intervention et élargir les pratiques nautiques aux points d'eau intérieurs en zone rurale. En cette dernière journée du printemps, une cinquantaine de personnes ont pu s'initier à la voile, à la planche à voile, au kayak ou au paddle sur un plan d'eau parfaitement paisible. Ces baptêmes nautiques ont été possibles grâce au partenariat de la base nautique d'Inzinzac Lochrist et du club Plouay Eau Vive Canoé Kayak. Une belle journée en famille !

\*(société d'économie mixte gérant les ports de plaisance, les équipements nautiques, les musées et hébergements situés dans la communauté de Lorient Agglomération)



### Tous les mardis de juillet

#### Partir en livre à Manehouarn

Cet été, Lucrecia a invité les jeunes lecteurs de la commune sous son parasol à Manehouarn. Comme en 2020, l'équipe de la médiathèque est sortie de ses murs pour proposer aux 3/5 ans et aux 5 ans et plus, des séances de lecture en plein air. Un rendez-vous très apprécié des plus jeunes qui ont pu s'évader les pieds dans l'herbe.

### En août

#### L'Espace Jeunes a pris des couleurs

L'Espace Jeunes a proposé en juillet et en août un stage de graffiti de plusieurs jours à des jeunes de 11 à 17 ans. Objectif : donner une identité au bâtiment d'accueil et en décorer les façades. Nicolas Sinic, graffeur à Arzano, a animé ces journées de découverte et a initié les adolescents à sa discipline. En partant des propositions des jeunes, l'artiste a réalisé deux maquettes qui ont été soumises aux votes. Au mois d'août, cinq adolescents entourés de l'équipe d'animation ont graffitié les trois fresques retenues.



### Du 26 au 30 août

#### La fête reprend

Après leur annulation en 2020, c'est avec enthousiasme que les Plouaysiens ont retrouvé les traditionnelles fêtes de la ville. Les restrictions sanitaires ont empêché feu d'artifice et défilé mais n'ont pas eu raison de l'envie de partager des moments de convivialité. Cette année, marché des producteurs, fête foraine et concerts ont rassemblé le public dans le centre-ville.

Côté vélo, le Grand Prix a tenu une fois de plus toutes ses promesses pour les professionnels comme pour les amateurs grâce à des bénévoles toujours engagés. Ce furent cinq belles journées placées sous le signe de la musique et du vélo !



La fanfare du Faouët mène le public du Grand Prix de l'Esplanade des Championnats du Monde jusqu'au centre-ville.



## 24 septembre

### A la découverte de l'automne

Chaque saison apporte ses découvertes et ses trésors. En septembre, les enfants du Relais de la Petite Enfance sont allés chasser les couleurs d'automne. Accompagnés de l'animatrice du relais et de leurs assistantes maternelles, ils ont trouvé de multiples merveilles de saison et se sont promenés entre feuilles et châtaignes.

## Octobre

### Le rose de la solidarité

Pour marquer leur soutien à la lutte contre le cancer du sein, tous les personnels de la mairie ont arboré le ruban rose durant le mois d'octobre. La façade de la mairie s'est elle aussi parée du ruban et de la couleur emblématique du mouvement. Prochaine étape, participer à la course solidaire organisée à Plouay par les Ecureuils de Plouay Triathlon en janvier.



## 9 octobre

### Bienvenue aux nouveaux habitants

L'équipe municipale conduite par le maire, Gwenn Le Nay, en association avec l'Union des commerçants (UCIAP), a accueilli les nouveaux habitants lors d'une cérémonie à la salle des fêtes. 183 personnes étaient invitées. La crise sanitaire ayant empêché le maintien de ce rendez-vous en 2020 et au début de l'année 2021, ce sont les administrés arrivés à Plouay en 2019 et jusqu'à fin 2020 qui ont été conviés. Les nouveaux habitants 2021 seront, pour leur part, accueillis lors d'une cérémonie en mars 2022, ce qui permettra de reprendre le rythme habituel de l'évènement.

**Si vous êtes arrivé sur la commune en 2021, pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour recevoir une invitation !**

## 12 octobre

### Pédaler en toute sécurité

Les CM1 de Nicolas Davy (école de Manehouarn) se sont initiés à la sécurité routière. Sous l'impulsion de monsieur Pascal Gautier, professeur d'éducation physique au Collège Marcel Pagnol, deux ateliers pratiques leur ont été proposés dans l'enceinte du Vélodrome de Plouay : un atelier de circulation animé par les élèves de 3ème du collège Marcel Pagnol et un atelier théorique animé par la police municipale de la ville. Objectif : apprendre à circuler à vélo en toute sécurité en ville et sur la route. Ce rendez-vous a été ponctué par la visite du Vélodrome.



## 14 octobre

La ville a reçu le label Terre de Jeux 2024. Ce label est porté par le référent local, monsieur Patrick André, adjoint aux sports et à la vie associative. L'ambition de ce label : partager l'énergie des Jeux sur notre territoire, mettre plus de sport dans le quotidien de chaque Plouaysien. La ville s'inscrit dès à présent dans cette démarche et a convié les associations sportives à réfléchir ensemble aux actions qui pourront être proposées jusqu'aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

## Mémoire et Défense Inour d'en dud marù bar brezel

### CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU 103<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918

Une délégation nombreuse a commémoré les morts pour la France et l'Armistice du 11 novembre 1918.



Dans le cadre de la journée nationale de la commémoration de la victoire et de l'hommage à tous les morts pour la France, une cérémonie s'est déroulée à Plouay présidée par le maire, Gwenn Le Nay et Christophe Bernard, conseiller municipal et correspondant Mémoire Défense pour la ville.

Gwenn Le Nay a lu devant le monument aux morts le message de la ministre déléguée, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants, Geneviève Darrieussecq.

Il a également rendu hommage aux morts pour la France en nommant les sept militaires décédés en exercice cette année.

Après la déclaration de L'UFAC, Union Française des Associations de Combattants, une gerbe a été déposée devant le monument aux morts.

Une importante délégation était présente pour cette cérémonie solennelle animée par l'harmonie de l'école de musique du Scorff au Blavet dirigée par Ludovic Allain.

Le conseil municipal des enfants fraîchement élu était présent pour ce premier rendez-vous officiel.



### HÉROS OUBLIÉS : LES ANIMAUX DE 14-18

Un autre regard sur la Grande Guerre

A l'occasion des cérémonies commémoratives du 11 novembre, Christophe Bernard, Conseiller municipal correspondant Mémoire Défense, a proposé aux Plouaysiens un rendez-vous inédit.

L'exposition *Héros oubliés* a permis de découvrir la Grande Guerre sous un jour complètement nouveau en racontant le sort des millions d'animaux engagés dans le conflit et le lien profond qui les unit aux Poilus. Pigeons, chiens, chevaux, chats, ils furent des milliers engagés dans la première guerre mondiale.

Accessible à tous les publics, notamment aux écoliers et aux collégiens, cette exposition a constitué une façon originale de commémorer la Première Guerre mondiale. Les panneaux de cette exposition ont été créés par les éditions Pierre de Taillac.





## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022

Du jeudi 20 janvier au samedi 19 février, la ville de Plouay organise pour le compte de l'INSEE le recensement de sa population.

### À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés. Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer.

### COMMENT ÇA MARCHE ?

#### 1 Avant la collecte

La ville de Plouay a recruté 10 agents recenseurs. L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage par un dépôt de courrier.

#### 2 Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

#### 3 Après la collecte

La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement. L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres.



### ET POUR MOI ?

Cette année, sur Plouay, comme dans les 7000 communes concernées, le recensement se déroulera **du jeudi 20 janvier au samedi 19 février**.

Vos informations personnelles sont protégées. Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**Le recensement : un acte simple, un geste civique utile à tous !**

Pour en savoir plus : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

# Nouvelles de l'Agglo

## Doériaou doh en Tolpad Parreziaou

### LES ATELIERS DU « FAIRE SOI-MÊME »

Un espace pour apprendre à mieux réduire ses déchets

Depuis le mois d'octobre, Lorient Agglomération a ouvert un nouvel espace baptisé « les ateliers du faire soi-même ». Des animations destinées au grand public y sont proposées pour apprendre à fabriquer des produits du quotidien ou donner une seconde vie à des objets.

Ces ateliers pratiques sont proposés 1 à 2 fois par semaine dans une salle dédiée aménagée rue Jacques Ange Gabriel à Caudan.

Durant une à deux heures, les séances sont animées par des experts dans différents domaines : entretien et réparation de vélos, couture, fabrication de produits d'entretien, d'hygiène ou de beauté, upcycling (valorisation et transformations d'objets), techniques de jardinage au naturel, etc. Une participation symbolique est demandée à chaque participant pour couvrir les frais de fonctionnement.

En pratique :

- > Adresse : 308 rue Jacques Ange Gabriel - 56850 Caudan (en face de la déchèterie)
- > Age minimum : à partir de 9 ans, toute personne mineure doit être accompagnée d'un adulte
- > Renseignements et inscription (obligatoire / au moins 2 jours avant l'atelier) : [animation-tri@agglo-lorient.fr](mailto:animation-tri@agglo-lorient.fr) ou 02 90 74 74 76.
- > Tarifs : voir détail du programme, participation demandée en début de séance (règlement par chèque ou espèces uniquement).

Programme des ateliers : [www.lorient-agglo.bzh](http://www.lorient-agglo.bzh)



### ACCÈS PAR BADGE EN DÉCHÈTERIE

Modification du planning de déploiement

Lorient Agglomération rencontre actuellement des difficultés dans le déploiement des nouvelles modalités d'accès par badge en déchèterie, plus précisément avec la solution dématérialisée d'e-badges. Les résultats atteints par les lecteurs en place aux entrées des déchèteries ne remplissent pas à ce jour les objectifs fixés en matière de détection de Smartphone.

Par conséquent, dans l'attente d'une solution techniquement fiable, Lorient Agglomération a décidé, à compter du 1er octobre et jusqu'à la fin de l'année 2021 de :

- > Laisser les barrières ouvertes sur les 13 déchèteries de Lorient Agglomération
- > Suspendre les démarches de demande de badges (inscription en ligne et démarche en mairie).

La reprise du programme est prévue pour le mois de janvier 2022. Les habitants seront tenus informés en amont de la reprise des inscriptions et de la réactivation des barrières d'entrée. Lorient agglomération invite celles et ceux disposant déjà d'un badge ou d'un e-badge à le conserver d'ici là.



### EN BREF...

Annick Guillet, Vice-Présidente de Lorient Agglomération

Depuis le mois de septembre, Gwenn Le Nay, en tant que conseiller départemental, s'est vu confié la présidence du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis). Pour pouvoir se consacrer pleinement à cette mission, il a démissionné de la vice-présidence de Lorient Agglomération. C'est Annick Guillet qui lui succède. Elle a été élue vice-présidente de Lorient Agglomération chargée de la gestion et de la valorisation des déchets lors du Conseil communautaire du 12 octobre. Gwenn Le Nay reste conseiller communautaire.



### DÉCLARATION DES RUCHERS 2021

Apiculteurs, n'oubliez pas de déclarer vos ruches avant le 31 décembre

Tout apiculteur, même avec une seule ruche, est tenu de déclarer réglementairement chaque année les ruches dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leur emplacement.

La période de déclaration est fixée entre le 1er septembre et le 31 décembre 2021. Cette déclaration doit se faire prioritairement en ligne via le site du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Néanmoins, il est possible de retirer un exemplaire vierge du document cerfa auprès de sa mairie pour les personnes ne pouvant déclarer leur rucher via internet.

Faites votre déclaration et retrouvez toutes les informations légales sur [www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)



### DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

Certificat d'urbanisme, permis de construire, déclaration préalable se feront en ligne à partir du 1er janvier.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier prochain, vous pourrez déposer vos dossiers d'urbanisme de façon dématérialisée sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) de Lorient Agglomération\*. Cette petite révolution numérique concernera tant les professionnels de l'immobilier que les particuliers qui pourront ainsi suivre l'évolution de leur demande d'urbanisme et échanger avec la commune et le service instructeur de Lorient Agglomération. Le dépôt papier restera possible et cette dématérialisation ne supprime pas l'aide personnalisée en mairie.

Depuis juillet, le dépôt dématérialisé des certificats d'urbanisme (CU) et des déclarations d'intention d'aliéner (DIA) est proposé aux notaires. Près d'une quinzaine utilisent déjà cette solution informatique dans leurs démarches au quotidien.

Les avantages de cette téléprocédure sont un accès permanent au guichet et un traitement plus rapide des demandes grâce aux échanges par messagerie permis dorénavant par le code de l'Urbanisme.

\* Un lien vers le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) de Lorient Agglomération sera disponible depuis le site [www.plouay.fr](http://www.plouay.fr).



### NORMALISATION DES ADRESSES

Pensez à installer vos plaques

Par arrêté en date du 26 novembre 2021, la municipalité a engagé une démarche d'adressage. Cette opération consiste à définir une adresse postale complète (numéro et libellé de voie ou lieu-dit) sur l'ensemble d'un bâti à usage personnel ou professionnel sur la commune. Cet adressage est indispensable pour garantir la bonne livraison de colis à domicile, l'accès aux secours ou encore le raccordement à la fibre, en cours de déploiement sur la commune.

Au mois de décembre, les logements qui comportaient une anomalie d'adresse (absence de numéro, doublon, désordre dans la numérotation d'une rue, etc.) ont reçu un courrier comprenant l'adresse normalisée accompagnée d'une plaque de numéro.

Si vous êtes concernés, pensez à installer cette plaque le plus rapidement possible et ce, de manière à visible depuis la voie publique.

N'oubliez pas par ailleurs de communiquer votre nouvelle adresse à vos différents organismes (Mutuelle, Caisse de Retraite, Banque, etc.)



# Vie économique

## Tier komers hag antreprizaou



### Ils s'installent



#### AUDILAB

Audioprothésiste

Marie-Charlotte Labbey

17 rue Paul Ihuel - Plouay  
02 97 33 15 15  
[www.audilab.fr](http://www.audilab.fr)

Du lundi au vendredi :  
9h00-12h00, 14h00-18h00



#### AXIMOTRAVO

Conseil en immobilier et  
courtier en travaux

Annie Thierry, Coralie Cougoulat, Anne  
Lavolé & Grégory Mulot

8 place de l'église - Plouay  
02 97 84 09 92

Du lundi au vendredi :  
9h30-12h30, 14h00-18h00



#### GIVERN IMMOBILIER

Agence immobilière

Guillaume Givern  
Laurène Bessière

11 place de la mairie - Plouay  
06 35 90 85 41  
[www.givernimmobilier.com](http://www.givernimmobilier.com)

Du lundi au vendredi :  
8h30-19h00, Samedi : 8h30-13h00

### Ils changent d'enseigne



#### L'AILE OU LA CUISSE

Magasin d'usine Celtys, vente  
au particuliers de produits de  
volailles

ZI Restavy - Plouay  
02 97 02 20 00  
[www.laileoulacuisse.bzh](http://www.laileoulacuisse.bzh)

Du mardi au vendredi :  
10h00-12h00, 13h00-18h00  
Samedi : 9h30-13h



#### PASCAL LEMAZURIER

Dessinateur en bâtiment &  
Consultant Global Immobilier

36 park Kérandor - Plouay  
06 30 11 93 26  
[www.pascallemazurier.com](http://www.pascallemazurier.com)

Du lundi au vendredi :  
9h00-12h00, 14h00-19h00



#### ÇA VA DE PAÏRE

Chausseur

Gilles Ledez

2 place de la mairie - Plouay  
02 97 33 18 38

Du lundi au samedi :  
9h30-12h00, 14h00-19h00

### LE COMMERCE PLOUAYSIEN PLUS DYNAMIQUE QUE JAMAIS

Seulement huit pas-de-porte commerciaux sont vacants dans le cœur du bourg.

La ville de Plouay peut se targuer de ne pas connaître la dévitalisation de son centre-ville. A la différence d'autres communes du territoire, celui-ci n'a au contraire jamais connu un tel développement enregistrant jusqu'à ces derniers mois, en pleine crise sanitaire, plusieurs nouvelles installations commerciales.

Plouay tranche donc avec l'image d'autres communes du Morbihan. Les pas-de-porte du centre bourg affichent pratiquement complet. Cette vitalité est le fruit de la politique menée par la municipalité en matière de commerce depuis de nombreuses années. En effet, elle reste attentive à maintenir le nombre de pas-de-porte en l'état. Pour cela, elle a fait le choix de la concertation afin d'éviter que les propriétaires de locaux vacants soient tentés de les transformer en logement. L'équipe municipale reste en veille sur d'éventuelles opportunités et fait le lien pour rassurer les propriétaires. A l'heure actuelle, la route de Lorient reste une zone à dynamiser économiquement. Des actions possibles pour développer ce secteur géographique sont à l'étude.

La vitalité commerciale de la ville s'explique par d'autres facteurs :

- Les Plouaysiens sont très attachés à faire vivre leur territoire,
- La forte diversité des commerces et services attire les populations des communes environnantes,
- Les commerçants de Plouay sont réputés pour leur dynamisme. Soutenus par l'UCIAP (Union des Commerçants Industriels Artisans de Plouay), ils organisent des animations régulières : quinzaines commerciales, animations de Noël, etc. qui leur permettent d'attirer et de fidéliser la clientèle.

Pour soutenir l'action de l'UCIAP et en réponse à la crise engendrée par la pandémie, la ville a octroyé 5000 € à l'association en septembre. Cette somme a constitué le montant à gagner par les consommateurs lors de la quinzaine commerciale du mois d'octobre sous forme de 100 bons d'achat de 50€ redistribués.

L'adjoint au maire en charge de l'économie, est donc confiant pour l'avenir. Depuis le début de l'année, ce sont plus de dix commerces qui ont ouvert leurs portes sur la commune.

### Dispositif « Voy'ageurs »

Apprendre aux seniors à utiliser le bus

La commune, en partenariat avec Lorient Agglomération, reconduit l'opération initiée par le CLARPA 56 avec pour objectif de faciliter les déplacements des personnes de plus de 60 ans.

Accompagnées de deux ambassadeurs locaux, les personnes souhaitant découvrir les modalités des transports en bus peuvent, le temps d'une matinée, faire un voyage d'apprentissage.

Brigitte et Noël Thomas, retraités plouaysiens, se sont portés volontaires pour être ambassadeurs « Voy'ageurs » sur la commune. Tous les deux accompagnent, par groupes de six, les personnes désireuses de découvrir les modalités du bus.

Après inscription auprès de la mairie et constitution d'un groupe, les ambassadeurs donnent rendez-vous aux volontaires devant l'arrêt de bus rue Paul Ihuél. Munis du ticket aller-retour offert par Lorient Agglomération, ils se rendent à la gare d'échanges de Lorient. Sur place, ils prennent le temps de découvrir la boutique de transport et apprennent comment lire la carte du réseau et la grille horaire, comment acheter un titre de transport, définir les correspondances, etc. Selon leurs besoins, Brigitte et Noël les aiguillent vers des services spécifiques comme la navette de l'Hôpital du Scorff ou partagent leur expérience.

A leur retour, la ville de Plouay leur offre un ticket aller-retour pour qu'ils puissent mettre en pratique cet enseignement rapidement.

Pour apprendre à voyager l'esprit léger, contactez la mairie de Plouay au 02 97 33 31 51.

Les groupes reprendront à partir de janvier 2022.

### Cadre de vie

#### Léh béuein



Brigitte et Noël Thomas ambassadeurs « Voy'ageurs »

## Cadre de vie Léh béùein



### MISE EN PLACE D'UNE POLICE PLURI-COMMUNALE

La ville de Plouay a adopté le principe d'un service de police municipale mutualisé avec les communes de Calan, Cléguer et Inguiniel.

Face à l'évolution de la délinquance (atteintes aux biens, cambriolages et autres incivilités), la commune de Plouay se veut moteur en matière de sécurité pour mieux protéger ses administrés, ceux des communes limitrophes et les biens publics.

C'est la raison pour laquelle, lors de sa séance du 15 décembre 2020, le conseil municipal a adopté d'une part le protocole établissant un dispositif de « participation citoyenne » sur la commune et d'autre part approuvé un programme de vidéoprotection.

Au-delà de ces deux dispositifs, la commune souhaite s'inscrire également dans une démarche de coopération avec des communes frontalières pour la mise en place d'une police municipale mutualisée.

C'est ainsi que depuis le début de l'année 2021, les communes de Calan, Cléguer, Inguiniel et Plouay mènent une réflexion pour la mise en place d'une police pluri-communale pérenne.

Le principe d'une police pluri-communale est que durant l'exercice de leurs fonctions sur le territoire d'une commune, les agents sont placés sous l'autorité du Maire de cette dernière, qualifié alors d'autorité opérationnelle.

Les communes de Calan, Cléguer, Inguiniel et Plouay forment un territoire d'un seul tenant d'une superficie de 16 317 ha et d'une population de près de 13 000 habitants, ainsi ce territoire respecte bien les dispositions de la loi n° 2017-258 du 28 février 2017 modifiée.



Une police pluri-communale doit tout d'abord s'appuyer sur un diagnostic local de sécurité dressé par les services de la gendarmerie nationale.

Ce rapport a été dressé par le commandant de communauté de brigades de Pont-Scorff.

Ensuite une police pluri-communale s'appuie sur les modalités de fonctionnement définies par ses membres. Ces modalités (organisation, financement, etc.) seront retranscrites dans une convention de mutualisation qui sera soumise à l'approbation des conseils municipaux.

Les différentes réunions de travail ont d'ores et déjà permis de définir les grands contours du projet tant dans les aspects techniques que financiers, à savoir :

- Dispositif constitué de deux agents à temps plein :
  - o La commune de Plouay sera l'autorité de recrutement
- Poste central basé à Plouay :
  - o Centralité la plus cohérente et disposant déjà d'un local dédié
- Répartition des charges (agents, véhicule, matériel informatique, téléphone, caméras, etc.) selon une clé de répartition composée de la population DGF - Dotation Globale de Fonctionnement (70 %) et de la superficie (30 %).
  - o Le local sera mis à disposition gracieusement par la commune de Plouay
- Répartition du temps agent(s) par commune au prorata du financement.

Chaque commune devra préalablement conclure une convention de coordination avec les forces de sécurité de l'Etat.

Le conseil municipal lors de sa séance du 4 novembre 2021 a adopté le principe de création d'une police pluri-communale avec les communes de Calan, Cléguer et Inguiniel sur les fondements exposés ci-dessus et autorisé le Maire à entreprendre, avec ses homologues maires, toutes les démarches pour la création de ce service mutualisé.

De manière complémentaire, la commune de Plouay conserve son Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) qui dispose de moins de prérogatives en matière de police mais qui assume des missions qui ne peuvent relever de la filière de la police municipale.

### EN BREF...

#### La vidéoprotection pour mieux protéger les habitants

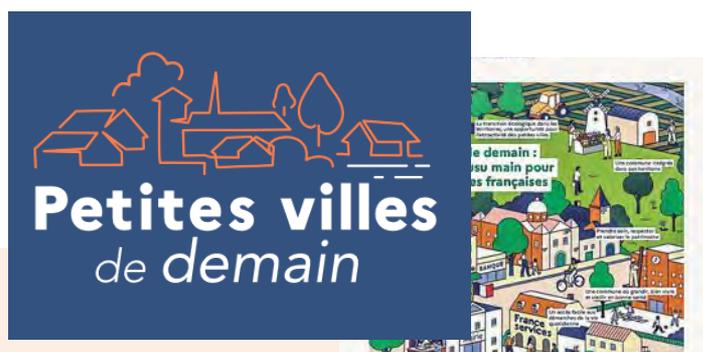
Pour faire face à l'évolution des atteintes de biens et des cambriolages sur la commune, la municipalité souhaite mieux protéger ses administrés. En complément du dispositif de participation citoyenne, le conseil municipal a décidé lors de sa réunion du 15 décembre 2020 de lancer le programme de vidéoprotection.

Un diagnostic de vidéoprotection du territoire communal a été sollicité par la mairie auprès du commandant de groupement de gendarmerie du Morbihan. Il a permis de répertorier plusieurs secteurs.



La première phase de déploiement privilégiera les secteurs les plus vandalisés: centre-ville, complexe sportif, secteur gendarmerie, rond-point des Alliés et secteur salle des fêtes.

Un dispositif composé de 12 caméras et d'un poste central a été validé pour cette première phase.



### PLOUAY PETITE VILLE DE DEMAIN

Le programme « Petites villes de demain » vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. 1000 communes ont ainsi été retenues parmi lesquelles Plouay.

Le dispositif est une véritable boîte à outils qui permet aux communes rurales de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité sur leur territoire de bénéficier d'un soutien spécifique de l'état et de ses partenaires : soutien financier, soutien en matière d'ingénierie et partenariat pour les projets de revitalisation.

Plouay, comme les autres petites villes de demain sélectionnées, fait preuve d'une attractivité et d'une inventivité que l'état a jugé nécessaire d'accompagner. Le programme a pour ambition d'aider les élus locaux à mettre en place un projet global de territoire et à le piloter sur la durée du mandat municipal.

L'accompagnement repose sur trois piliers :

- 1 Un appui global en ingénierie pour donner aux petites villes les moyens de définir et de mettre en œuvre leurs projets,
- 2 Des outils et des expertises sectorielles pour répondre aux enjeux thématiques, dont des financements sur-mesure et ciblés,
- 3 L'accès à un réseau professionnel : le «club des Petites villes de demain», pour favoriser l'innovation, l'échange d'expériences et le partage de bonnes pratiques entre acteurs du programme.

Gwenn Le Nay a signé la convention « Petite ville de demain » à Lorient le 8 septembre dernier en présence de Caroline Cayeux, présidente de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

# Travaux Urbanisme

## Labouriaou ba kér



Réunion avec les riverains pour valider les travaux

### AMENAGEMENT URBAIN

Dans le cadre de son programme d'aménagement urbain, la commune a notamment programmé l'aménagement de la Cité de la Chaumière et une partie de la rue de Kernivinen, situées au sud de l'agglomération.

#### AMENAGEMENT SECURITAIRE DE LA CITE DE LA CHAUMIERE

L'aménagement de cette cité a pour objet de sécuriser un quartier ancien de Plouay qui s'est densifié ces dernières années.

Au-delà de cette densification de l'habitat, la surface commerciale située à proximité occasionne un trafic de véhicules important.

Par ailleurs, un désordre en matière de stationnement est constaté puisque cette cité est quasi dépourvue de parkings publics, ce qui renforce de sentiment d'insécurité.

Aussi, cet aménagement sécuritaire qui s'étale sur près de 400 mètres linéaires (ml) doit permettre :

- De réguler la circulation automobile et sécuriser le cycle :
  - o Un sens de circulation unique à l'intérieur de la Cité
- De lutter contre les excès de vitesse :
  - o Réduction de la voie roulante
  - o Matérialisation de stationnements en quinconce
  - o Zone 30 km/h
- D'offrir des places de parking aux riverains.
- De rassurer le piéton :
  - o Création d'un trottoir aux normes PMR de part et d'autre de la voie roulante

Comme avant tout aménagement de surface, notons qu'au cours du 1er semestre 2021, Lorient Agglomération a engagé des travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Une réunion publique s'est tenue en mairie le 17 juillet 2021 pour présenter aux riverains le projet d'aménagement.

Coût estimatif des travaux : **135 000 € HT**



Schémas d'aménagement de principe (non définitifs)

#### AMENAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA RUE DE KERNIVINEN

L'aménagement porte sur un linéaire d'environ 350 ml. Cette partie de voie non structurée est très abimée du fait notamment qu'elle a été particulièrement empruntée lors des travaux du lotissement des Versants de la Grotte. Cet aménagement doit répondre aux problématiques constatées par les riverains.

Aussi, cet aménagement sécuritaire doit permettre :

- De lutter contre les excès de vitesse :
  - o Réduction de la voie roulante
  - o Matérialisation de stationnements en quinconce
  - o Zone 30 km/h
- De rassurer le piéton :
  - o Création d'un trottoir aux normes PMR de part et d'autre de la voie roulante
- De matérialiser des places de parking.

Par ailleurs, l'aménagement mettra également l'accent sur la gestion des eaux pluviales.

Une réunion publique de présentation aux riverains s'est tenue à la salle des fêtes le 24 juillet 2021.

**Les travaux pour les deux secteurs devraient débuter au cours du 1er trimestre 2022.**

Coût estimatif des travaux : **111 000 € HT**



Schémas d'aménagement de principe (non définitifs)

### RESEAUX DE CHALEUR – CHAUFFERIES BOIS

La commune de Plouay s'est engagée depuis plusieurs années dans un programme de maîtrise des consommations d'énergie de son patrimoine. Après avoir réalisé plusieurs travaux en matière de maîtrise des consommations d'énergie sur ses bâtiments, elle souhaite désormais réduire son impact carbone en remplaçant des énergies fossiles par des énergies renouvelables.



C'est ainsi qu'en 2017, la commune de Plouay, en partenariat avec Lorient Agglomération, a fait réaliser une étude de faisabilité pour évaluer l'intérêt technique et économique d'une chaufferie biomasse avec réseau de chaleur. Rappelons qu'un réseau de chaleur consiste à distribuer de la chaleur depuis une chaufferie centrale à des bâtiments se trouvant à proximité via des canalisations enterrées. La chaudière fournit en eau chaude le réseau de chaleur qui lui-même alimente les bâtiments à chauffer à partir de sous-stations.

L'étude portait sur plusieurs scénarios, les conclusions de celle-ci ont démontré l'intérêt de retenir deux secteurs d'intervention:

- **Réseau centre-ville (chaufferie bois à granulé)** pour desservir :  
Mairie, Médiathèque, salle d'exposition, local police municipal, local UCIAP.
- **Réseau Manehouarn (chaufferie à bois déchiqueté)** pour desservir :  
Ecole élémentaire Manehouarn, salle des sports, caserne gendarmerie, collège Marcel Pagnol, SIVU de l'école de musique, ex. centre d'exploitation des routes.

En effet, pour ces deux secteurs, l'étude a démontré que le coût de chaleur produit par les réseaux serait inférieur à celui produit par le gaz de ville, dès la première année de fonctionnement, et ce malgré un coût d'investissement important. Elle a également mis en lumière l'intérêt environnemental (302 tonnes d'émission de CO<sub>2</sub> en moins par an).

Dès lors, la commune a décidé par délibération du 28 juin 2018, de devenir actionnaire de la Société Publique Locale (SPL) «Bois Energie Renouvelable (BER)». Cette société a été créée pour favoriser l'émergence de projets complexes en impliquant de nombreux acteurs, dans un souci de garantie de qualité environnementale, économique et sociale. En devenant actionnaire, la commune a pu conclure (délibération du 24/10/2019) un contrat de délégation de service public avec la SPL BER pour une durée de 30 ans. En concédant à la SPL la conception, la



construction et l'exploitation des deux équipements, la commune s'affranchit d'une part du portage de l'investissement et d'autre part de l'exploitation. Néanmoins, en sa qualité d'actionnaire, la commune dispose d'un droit de regard et de contrôle.

Pour ces deux réseaux de chaleur, environ 965 ml de conduites ont été enfouies préalablement dans le cadre des travaux d'aménagement nord du centre-ville.

L'investissement total nécessaire à la réalisation du réseau de chaleur du centre-ville est de 112 K€ HT, celui du réseau de chaleur de Manehouarn est de 667.6 K€ HT.

Des aides ont été accordées, d'une part, par l'ADEME dans le cadre du fond chaleur (487 K€) et d'autre part, par la Région Bretagne via le dispositif FEDER (158.4 K€).

Les projets ont été conçus par un groupement de maîtrise d'œuvre piloté par le bureau d'études EXOCETH (56 GUER).

Le réseau du centre-ville a été mis en service à la mi-octobre 2021, le réseau de Manehouarn sera quant à lui opérationnel à la saison de chauffe prochaine.

# Solidarité Action Sociale

## Zikour get en dud ban diézemant



### La résidence Louis Ropert ne manque pas d'animation

Les animations et les temps forts ont pleinement repris dans l'établissement depuis l'été et ne sont pas dérangés par les travaux du nouveau bâtiment.

En attendant les fêtes de fin d'année, les aînés ont traversé l'automne en confectionnant de nombreuses décorations aux couleurs fauves. Sur les murs, la dame d'été a troqué les papillons de sa robe pour des feuilles. Une brouette elle aussi emplie de feuilles colorées a pris place à l'accueil de la résidence. Branches, bogues et châtaignes ont agrémenté les centres de tables réalisés pour le restaurant lors d'un atelier floral.



### Le mois d'octobre marqué par deux temps forts

La semaine Bleue est l'occasion pour les acteurs qui travaillent auprès des aînés d'organiser des animations qui permettent de créer des liens entre générations tout en valorisant le rôle social que les anciens jouent dans notre société. Cette année, le thème était « Bien dans son âge, bien dans son territoire ».

Dans ce cadre, l'animatrice de l'EHPAD a proposé aux résidents une sortie à la crêperie de Pont Scorff.

Un autre groupe de résidents a quant à lui élaboré un circuit pour redécouvrir la ville, les lieux où ils ont habité ou encore ceux où ils ont travaillé. Ils ont d'abord déterminé sur carte les endroits à visiter puis, le temps d'une après-midi, ont eu la joie de revoir leurs anciens quartiers, les chapelles où ils participaient aux pardons et d'échanger souvenirs ou anecdotes.



La semaine du goût, du 11 au 17 octobre, a mis les spécialités bretonnes à l'honneur. Bouillie d'avoine, kig ar farz, andouille de Guémené ont été dégustés par les résidents tout au long de la semaine. Des animations ludiques, pédagogiques et culinaires ont complété le programme de la semaine : dégustations à l'aveugle, conférence avec un apiculteur lorientais, confection de crêpes.



Très bientôt, les aînés se consacreront aux préparatifs de Noël avec un programme festif : décorations, confections de chocolats et chants.

### Un point sur les travaux du nouvel Ehpad

Le chantier du nouvel EHPAD suit son cours. La construction du nouveau bâtiment qui a débuté en avril 2021 avance. La livraison reste prévue au premier semestre 2022. Après le terrassement en avril puis le lancement du gros oeuvre en mai, le bâtiment prend progressivement forme et sera prochainement hors d'eau et d'air.

En parallèle, les travaux de réaménagement des étages du bâtiment existant se sont poursuivis. Les sols et portes ont été posés et les salles d'eau sont terminées.



## SOLIDARITÉ ET SI ON VOYAIT PLUS LOIN ?

Plusieurs associations assurent sur le territoire et en partenariat avec le CCAS des missions d'actions sociales.

### MÉDIATION NUMÉRIQUE

L'association Familles Rurales propose des permanences numériques au service des habitants éloignés du web.

Avec le soutien de la municipalité, elle propose un Point de Médiation Numérique deux vendredis par mois de 9h30 à 12h30.



Les principales missions de ces permanences sont de fournir un accès libre à de l'équipement informatique et d'assurer un accompagnement individualisé des personnes aux démarches en ligne. Le Point Médiation Numérique s'adresse à l'ensemble de la population.

Information et dates des permanences sur :

[www.famillesrurales.org/plouay](http://www.famillesrurales.org/plouay) ou au 02 97 33 15 45

### RENCONTRE ENTRE AIDANTS

La Plateforme « Le Répit » en collaboration avec le CCAS de Bubry, propose des rencontres gratuites, sur inscription, et réservées aux aidants accompagnant un proche atteint de troubles neurodégénératifs (Maladies Alzheimer et apparentées). Ces rencontres, animées par Florence Giraud, gérontopsychologue, se déroulent chaque 3<sup>ème</sup> mardi du mois, de 14h30 à 16h00 à la médiathèque de Bubry.

Elles sont ouvertes à tous les aidants quelque soit leur territoire d'origine et sans obligation de présence mensuelle.

Information et inscription :

07 85 24 56 76 ou [lerepit.coordination@mutualite29-56.fr](mailto:lerepit.coordination@mutualite29-56.fr)

### ACCUEIL DE JOUR ITINÉRANT

L'accueil de jour consiste à recevoir, sur une journée ou une demi-journée par semaine, des personnes âgées de plus de 60 ans, vivant à domicile et atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'un trouble apparenté au stade léger à modéré. Cet accueil est une réponse face à l'isolement que vivent les personnes présentant des troubles de mémoire et leurs proches. Il permet aux personnes accueillies de passer un moment agréable dans un lieu de vie rassurant et sécurisant et offre aux aidants un temps de répit dans l'aide qu'ils apportent.

Cette structure est la première dans le département. Elle dépend de celle de Kerloudan à Plœmeur qui a répondu à un appel à projets du Conseil départemental et de l'Agence régionale de santé (ARS) en collaboration avec le CCAS de Plouay. Elle est ouverte le lundi de chaque semaine, à la salle de Kerveline où l'équipe encadrante propose aux personnes âgées des activités adaptées. Le transport et la restauration sont également pris en charge.

Information et inscription :

Mutualité Française 29 56 – site de Kerloudan - 02 97 86 17 00

## Solidarité Action Sociale Zikour get en dud ban diézemant

### COMMENT OBTENIR UNE AIDE ALIMENTAIRE ?

Les fins de mois sont de plus en plus difficiles pour de nombreux français et leur première urgence reste de se nourrir correctement. L'aide alimentaire proposée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plouay permet d'obtenir des produits sans contrepartie financière. Pour bénéficier d'une aide alimentaire, vous pouvez contacter le CCAS ou l'assistante sociale de secteur. Un entretien permettra de faire le point sur votre situation et de définir les aides sociales auxquelles vous avez droit.

Le CCAS de Plouay distribue des colis alimentaires aux familles bénéficiaires une fois par mois. Les denrées distribuées à la population sont mises à disposition par la Banque Alimentaire du Morbihan auprès de laquelle le CCAS de Plouay, dans le cadre d'un partenariat, retire des stocks tous les deux mois. Ces réserves sont complétées par les denrées collectées dans les commerces de la commune lors de la grande collecte nationale (le dernier week-end de novembre). Ces dons des Plouaysiens sont conservés par le CCAS et sont distribués localement.

Pour vous aider dans vos démarches, Claudia Amodéo, en charge de l'accueil du CCAS et de la gestion de l'aide alimentaire est à votre écoute.

Vous pouvez la joindre au 02 97 33 30 85 ou par mail [c.c.a.s.plouay@wanadoo.fr](mailto:c.c.a.s.plouay@wanadoo.fr)



CCAS de Plouay

1 allée des Tilleuls - 56240 PLOUAY

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

[www.ccas-plouay.fr](http://www.ccas-plouay.fr)

### AMÉNAGEMENT FORESTIER

Gérer et préserver le poumon vert de la commune

La forêt communale de Plouay s'étend sur une surface cadastrale de 188.0158 ha. Elle est constituée de boisements géographiquement éclatés et majoritairement situés au nord de la commune depuis les rives du Scorff jusqu'au site de Manehouarn.

Cette forêt communale a fait l'objet d'un arrêté préfectoral portant sur l'application du Régime Forestier en 2017. Ainsi, c'est l'Office National des Forêts (ONF) qui, après analyse des bois communaux, a dressé un plan de gestion à 20 ans (2017/2037) et en a reçu charge de gestion.

#### Qu'est-ce que le régime forestier ?

Le régime forestier est une disposition du code forestier spécifique aux forêts de propriétaires publics. Les collectivités désirant que le régime forestier s'applique sur leur propriété boisée peuvent en faire la demande à l'ONF. L'application du régime forestier est ensuite validée par arrêté préfectoral. L'ONF devient alors gestionnaire de la forêt, le propriétaire restant intégralement décisionnaire de toutes interventions qui se déroulent dans sa forêt. Dans ce cadre, l'ONF intervient pour :

- Rédiger le plan de gestion de la forêt en accord avec les objectifs du propriétaire
- Proposer annuellement au propriétaire la liste des coupes à réaliser, marquer ces coupes, les commercialiser, surveiller leur réalisation afin de s'assurer qu'elles sont faites dans de bonnes conditions.
- Proposer annuellement au propriétaire le programme de travaux nécessaires.
- Exercer la surveillance et verbaliser au besoin.

Pour ces missions, la commune rémunère l'ONF à hauteur de 12% TTC du montant HT des recettes de la forêt (vente de bois) et de 2€/ha/an une fois l'aménagement forestier rédigé.

Les objectifs de gestion fixés par la commune de Plouay à l'ONF dans sa gestion des bois communaux sont :

- L'accueil du public
- La production de bois d'œuvre
- La préservation du paysage
- La protection des milieux naturels et la valorisation de la biodiversité

#### La forêt communale de Plouay

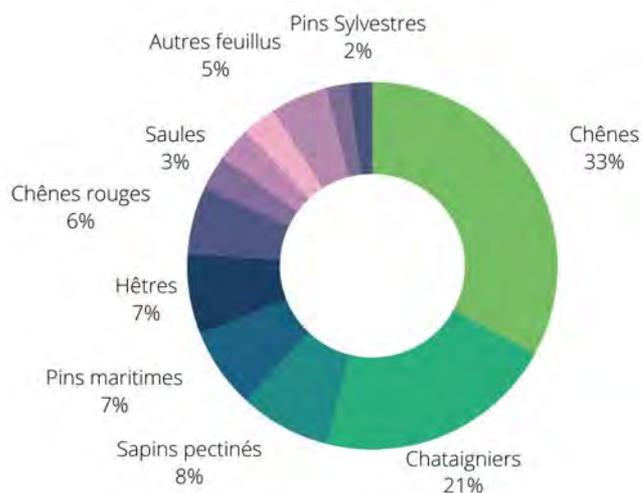
Les nombreux sites boisés de la commune donnent à la forêt communale un caractère hétérogène écologiquement, socialement et en matière de boisement ce qui nécessite une gestion attentive.

Ces boisements ont des origines et des compositions très variées en futaies régulières (plantation en ligne avec des



specimens de même âge et de même taille) et irrégulières (arbres de tous les âges maintenant un peuplement à couvert permanent).

Les essences sont variées :



La dimension environnementale est importante à Plouay car la forêt communale comprend des boisements situés sur les rives abruptes du Scorff. Ces versants sont réputés pour leur flore remarquable à préserver.

Enfin socialement, les forêts communales sont très fréquentées par le public comme les 48 ha du site de Manehouarn.

Les 188.0158 ha de forêt communale sont le fruit d'achats réguliers effectués par la commune depuis de nombreuses années. Il s'agit d'un investissement pour la commune et ce, à plusieurs titres :

- Maintien de la nature et de la bio-diversité
- Maintien et création de chemins de randonnée
- Préservation environnementale
- Source de revenus (vente de bois)
- Conservation de réserves foncières. Ces parcelles servent à recevoir des plantations en compensation de terrains utilisés pour des projets d'aménagement (obligation légale).

Toutes les surfaces communales ne sont pas sous régime forestier. Pour celles qui n'entrent pas dans le plan de gestion, ce sont les services techniques de la ville qui se chargent de leur entretien.

# Chantier Nature et Patrimoine

## Labouriaou ba kér



### ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNÉES

L' autre mission du chantier nature.

En période hivernale, les agents du chantier nature sont moins visibles que l'été. Pour autant, ils sont à pied d'œuvre pour entretenir certaines portions de sentiers de randonnées sur la commune de Plouay. Les équipes du chantier travaillent sur ce sujet en collaboration avec le Département, par ailleurs financeur du dispositif d'insertion. Il s'agit surtout de travaux de débroussaillage et de bûcheronnage, parfois de remise en état de clôtures. Les agents du chantier restent en alerte permanente en cas de chutes d'arbres sur les sentiers et sont attentifs aux observations formulées par le club de randonné présent sur la commune.

Le chantier intervient principalement sur:

- le circuit de Saint Sauveur
- le circuit des Prés irrigués (du Moulin de Coët Crenn jusqu'à Pont Neuf)
- le circuit de Kerscoulic
- le GR 34 entre Moulin du Stang et Poulibet

Le chantier Nature et patrimoine est un dispositif qui permet d'accompagner les personnes en difficulté d'insertion professionnelle. Les personnes bénéficiaires des minima sociaux, chômeurs de longue durée, ayant une reconnaissance de travailleur handicapé mais aussi les jeunes en difficulté d'insertion éligibles au Contrat à Durée Déterminée «Insertion» (CDDI) peuvent être orientés par leur référent Pôle Emploi, Mission Locale ou leur Chargé d'Insertion Professionnelle du département. Le chantier d'insertion est soutenu par les Fonds Sociaux Européens (FSE), le département du Morbihan et l'Etat.

Pour tout renseignement, contactez Barbara Bastien, encadrante du chantier, au : 06 84 60 80 97.



Ce projet est financé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



### Le saviez-vous ?

Plouay est la deuxième commune en termes de surface boisée communale sur la Bretagne. La Bretagne comprend très peu de grosses forêts, ce sont essentiellement des petites forêts de 8 à 12 hectares, souvent dispersées et donc ne pouvant être prises en gestion par l'ONF.

### Pour une forêt vivante

Dans sa gestion, l'ONF veille à préserver la biodiversité. Pas étonnant donc que les vieux bois soient laissés au sol. Le bois mort est un terreau qui nourrit les arbres. Il est indispensable de garder des sols les plus riches possibles pour nourrir les arbres. C'est aussi de l'habitat pour les insectes et la faune.

Toujours concernant la faune, le marquage des arbres à couper tient compte de la présence de certaines espèces. Par exemple, aucun arbre n'est coupé autour de nids marquant le retour d'oiseaux.

La forêt est finalement comme une personne : elle naît, elle vit et elle meurt.



### Préservez nos bois



Les déchets verts issus de nos jardins ne doivent en aucun cas faire l'objet de dépôts sauvages dans les bois. Ils doivent impérativement être déposés en déchèterie. En dehors du fait que ces déchets sont souvent dans des sacs plastiques, ils transportent et diffusent des graines de plantes invasives qui colonisent les forêts. Ces plantes provoquent des modifications profondes du milieu. Si on ne peut se déplacer en déchèterie, le mieux est de faire du compost au fond de son jardin pour préserver notre patrimoine naturel.

### PAROLE D'ÉLU



#### Joël Bernard

Adjoint au maire en charge des affaires rurales

« La gestion des forêts et bois communaux demande de l'anticipation si l'on souhaite préserver notre environnement et le patrimoine naturel de notre commune. C'est une fierté et un investissement pour l'avenir que de maintenir ce poumon vert. Etre épaulé par le savoir-faire et la prospective de l'Office National des Forêts est gage de réussite ».

## Environnement Natur

### LE MIEL DE MANEHOUARN

Jean-Luc Carré, apiculteur amateur, a pu poser trois de ses ruches sur le domaine de Manehouarn grâce à une convention d'autorisation passée avec la mairie. En échange de cette occupation du domaine public, il est convenu que du miel issu de la récolte annuelle bénéficie à la ville. Cette saison, ce sont cinq pots de miel qui ont été remis. Hélène Miotès adjointe au maire en charge de l'environnement, a offert trois de ces pots pour les résidents de l'EHPAD et deux pour le goûter des enfants accueillis au centre de loisirs. Tous devraient se régaler avec ce miel local.



### A VÉLO AU BOULOT

Huit agents et élus de la ville se sont engagés dans le challenge lancé du 11 mai au 10 juin par le Collectif Syklett. Objectif : privilégier le vélo pour les trajets utilitaires et professionnels. Durant cette période, l'équipe a fait preuve d'une belle persévérance préférant la petite reine à la voiture même par temps de pluie. Elle a ainsi cumulé 517 km. Grâce à la distance parcourue et à quelques points bonus, l'équipe Mairie de Plouay s'est classée : 5<sup>ème</sup> dans la catégorie, équipe moyenne, « Régularité et points bonus »,

8<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> en individuel novice dans la catégorie « Régularité - points ».

Challenge relevé pour les agents qui gardent les bonnes habitudes et privilégient l'utilisation du vélo électrique de la ville pour les trajets en centre-ville. Rendez-vous en 2022 pour faire mieux !



**Le Printemps de Manehouarn revient le dimanche 1er mai 2022  
A vos agendas !**

### LUTTE CONTRE LES RAGONDINS

Chaque année, une campagne de limitation des populations de ragondins est organisée sur le territoire de la commune en partenariat avec les piégeurs bénévoles et la FDGDON 56. Cette démarche répond à une obligation qui incombe à toutes les mairies pour limiter la prolifération de ces nuisibles. Ces animaux très prolifiques (un couple engendre 90 individus en deux ans) occasionnent des dégâts aux cultures, fragilisent les ouvrages hydrauliques et sont porteurs de maladies facilement transmissibles à l'homme et aux animaux.



La campagne 2021 a permis 124 prises au total entre le piégeage d'entretien et le piégeage en période intensive, du 15 octobre au 22 novembre. Le nombre annuel de prises est stable.

### UN HÔTEL CINQ ÉTOILES POUR LES INSECTES

Dans le cadre de la convention signée avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) dont l'objectif est de préserver la biodiversité

dans le domaine de Manehouarn, un nouvel hôtel à insectes a été installé. Fabriqué par les agents du chantier nature à partir de palettes recyclées, cet hôtel XXL est prêt à accueillir les petites bêtes du domaine.



# Enfance Jeunesse Scolaire Bugale, krennarded, skouliaou

## LES JEUNES DE PLOUAY EN VACANCES

Pour les vacances d'automne, l'Espace Jeunes a proposé un programme d'activités qui a su séduire de nouveaux adolescents.

Du 25 octobre au 5 novembre, les animatrices de l'Espace Jeunes ont accueilli 48 adolescents. La plupart d'entre eux fréquentait la structure ou participait aux activités pour la première fois... une grande satisfaction pour l'équipe qui voit ainsi les groupes d'âges se succéder.

Anne Laure Lespert, Directrice de la structure, Lénaïck Crabot, Adjointe, toutes deux soutenues par l'animatrice Constance Penvern ont concocté un

programme « monstre » pour ces deux semaines de Vac'Loisirs.

Loisirs créatifs, ateliers culinaires et activités sportives ont su convaincre cette nouvelle génération avec deux mots d'ordre : partage et convivialité.

Hormis la sortie karting, toutes les activités se sont déroulées sur la commune. Le point d'orgue de ces vacances a été les soirées qui faisaient leur grand retour dans le programme. Plébiscitées et très attendues par les jeunes, la soirée Halloween et la soirée Burger ont fait le plein en accueillant 20 jeunes. De grands moments de rires et de détente !



L'Espace  
Jeunes  
ÉTÉ 2021

79   
adolescents accueillis

 275  
participations

Camps d'été x 2 



## VAC'LOISIRS NOËL 2021

Un programme de fêtes !

Pour Noël, les Vac'Loisirs proposent aux 11-17 des activités inédites et de nombreux moments de partage.

Lundi 20 et mardi 21 décembre seront consacrés à un stage d'escrime. Les jours suivants, les jeunes pourront participer à des ateliers bricolage et pâtisserie et à un Escape Game.

Vendredi 24 décembre, l'équipe d'animation invite les adolescents à fêter Noël tous ensemble de 10h à 17h. Au programme : décoration de l'Espace Jeunes, préparation d'un déjeuner de fête et distribution de cadeaux.

**Réservez votre place  
par mail à [espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr](mailto:espace-jeunes-plouay@wanadoo.fr)  
ou au 02 97 33 32 53**

# Enfance Jeunesse Scolaire

## Bugale, krennarded, skouliaou

### EXTENSION DE L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE ARC-EN-CIEL

Un agrandissement de la salle de sieste a été validé par le Conseil Municipal.

Par délibération du 15 décembre 2020 puis du 18 février 2021, le conseil municipal a approuvé le programme de travaux d'extension de l'école maternelle Arc-en-ciel, consistant à agrandir la salle de sieste devenue bien trop exigüe en temps ordinaire compte tenu des effectifs et de façon encore plus marquée dans le contexte sanitaire actuel (la surface de l'espace dédié à la sieste des enfants est aujourd'hui de 52 m<sup>2</sup>).

C'est la raison pour laquelle la commune lance un programme de travaux qui permettra, après démolition du local actuel :

- De multiplier par 2 la surface dédiée à la sieste par la création de deux salles, l'une de 56 m<sup>2</sup>, l'autre de 40 m<sup>2</sup> ;
- De créer de nouveaux sanitaires et des locaux de rangement ;
- De mettre en avant la modularité des locaux (2 salles modulables en 1) pour optimiser l'espace, en dehors du temps de sieste, une salle pouvant devenir un espace d'activités ;
- De mettre en place un vrai sens de circulation : une entrée, une sortie pour éviter les croisements.

Le projet porte donc sur une surface plancher de près de 167 m<sup>2</sup>. Le procédé de construction retenu est la construction à ossature bois.

Le coût global de l'opération (études incluses) est estimé à 457 177 € HT.

Le taux escompté d'aides est d'environ 70 % (Etat, Conseil départemental 56 et Lorient Agglomération).

Le permis de construire a été déposé le 12 octobre 2021 et est en cours d'instruction. L'objectif est que ce nouveau bâtiment soit opérationnel à la rentrée 2022/2023.



### UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Jeudi 21 octobre, les jeunes plouaysiens ont élu 29 nouveaux membres du conseil qui va les représenter.

Comme leurs aînés, les enfants des cours moyens des deux écoles de Plouay se sont présentés dans leur bureau de vote, carte d'électeur en main et en respectant scrupuleusement la procédure du scrutin pour élire les membres du nouveau Conseil Municipal des Enfants 2021/2023.

Ils étaient 86 élèves de CM1 et de CM2 de l'école de Manehouarn et 84 de l'école du Sacré-Cœur, soit un total de 170 élèves, à voter.

Les deux bureaux de vote étaient tenus par des adultes bénévoles qui ont également encadré les enfants lors du dépouillement. Une belle leçon d'instruction civique !

La séance d'installation de ce tout nouveau conseil n'a pu se tenir le 22 novembre comme initialement prévu et a été reporté. Ces jeunes élus pourront alors embrasser pleinement leur rôle et initier de nouveaux projets jusqu'en 2023.

#### Ecole de Manehouarn, ont été élus :

Lucas Audic, Ewen Boixière, Théo Christien, Arthur François, Swann Le Lan, Samuel Meyer, Ange Rio Dharéville, Soriano Salvador Pereira, Naomy Bey Baril, Elisa Châtel, Annwenn Le Pimpec, Nell Le Retraite, Jeanne Marmion, Inès Nifou, Léna Philippe-Bouvet, Zéïla Pounoussamy Latchimy, Louna Thibault.



#### Ecole du Sacré Cœur, ont été élus :

Marley Bénicourt M'Houmadi, Mathys Guillemot, Augustin Kirion, Colas Le Bouédec, Morgan Robin, Sasha Xavier, Léna Bien, Maëlle Duprat, Manon Le Bronnec, Lauryne Le Cloarec - Veriaux, Clémence Maubry, Jade Robic.



## Ecole Arc-en-ciel



Julie Dorven, Marilynne Le Gleut, Lénéaick Crabot, Angélique Allaire, Marjolaine Le Nedec, Dorian Clerc. Absente sur la photo : Virginie Penhouet



Patricia Le Fanic, Laurence Le Pen, Nathalie Le Mouel, Brigitte Faveur. Absente sur la photo : Isabelle Le Moëllic

## Ecole Manehouarn



Gwendoline Prévost, Béatrice Bidet, Mathieu Ehrhardt, Audrey Le Hen, Christelle Jambou, Lise Mergault, Catherine Le Quellenec, Delphine Christien, Martine Le Galo. Absentes sur la photo: Dominique Trécant, Cécile Cherré et Annick Gaudart

# Enfance Jeunesse Scolaire Bugale, krennarded, skouliaou

## DES AGENTS TRÈS SPÉCIAUX

Les agents qui interviennent dans les écoles publiques maternelles et primaires prennent soin des enfants et des bâtiments chaque jour.

Ils sont 24 à intervenir quotidiennement auprès des enfants scolarisés sur la commune. Que ce soit à l'école maternelle Arc en ciel ou à l'école primaire de Manehouarn, ils font preuve d'une polyvalence et d'une bienveillance à toute épreuve. Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM), agent polyvalent des écoles, responsable d'office, animateur périscolaire, ils font tous ce métier par passion. Leur satisfaction : voir grandir les enfants dont ils ont la responsabilité, les voir s'épanouir et prendre soin d'eux.

Leur métier, déjà physique, leur a demandé une mobilisation exigeante et attentive pour prendre en charge depuis presque deux ans les protocoles de désinfection. Ils le disent eux-mêmes, ils veillent à ce qu'aucun grain de sable ne vienne enrayer leur belle organisation. Pour autant, ils savent s'adapter et font preuve d'une agilité remarquable à chaque changement de directives sanitaires.

C'est donc une organisation millimétrée qu'ils appliquent dans

leur « valse » quotidienne entre les différentes tâches qui leur incombent, le rythme des enfants et les règles d'hygiène et de sécurité.

En effet, dans leur journée, les agents polyvalents s'occupent du service, du nettoyage, de la désinfection mais pas seulement de l'école puisqu'ils ont aussi la charge d'autres bâtiments publics à différents créneaux horaires de la journée.

Les animateurs du périscolaire ne sont pas en reste ; ils jonglent entre activités, veille pédagogique et éducative et tâches d'entretien. Les deux responsables de restauration gèrent les stocks, les approvisionnements et sont garants de la sécurité alimentaire.

Il faut supporter le bruit, savoir être réactif et dynamique, rester attentif à tous les détails tout en étant bienveillant et avoir un sens inné du service car ce qui lie ces personnels, est bien le goût du service à l'autre.

Même si leurs métiers sont exigeants, tout se fait avec humour et dans la bonne humeur au sein de ces équipes dont les forces sont la solidarité et l'entraide et que les enfants apprécient.

Certains s'émeuvent en parlant des enfants partis depuis de nombreuses années qui passent encore les saluer ou leur sautent au cou dans la rue. C'est ce qui fait le sel de leur métier.

## PAROLE D'ÉLUE

**Annick Guillet**  
Adjointe au maire en charge des affaires scolaires

« Les effectifs pour cette année 2021/2022 ont légèrement évolué avec une faible baisse en maternelle compensée par une hausse en élémentaire. Je me réjouis que la rentrée se soit passée sereinement. Les protocoles sanitaires sont maîtrisés et je tiens à saluer les équipes d'agents municipaux qui restent engagés et réactifs. Les contraintes sanitaires n'empêchent pas la dynamique des projets éducatifs et des projets d'amélioration et de fonctionnement des établissements. »

## Petite enfance Bugaligaou

### POM' DE REINETTE

#### PROJET BABYSITTING

Un vivier de baby-sitters formés et informés

Dans le cadre de sa mission d'aide et d'accompagnement vers des solutions de garde sur le territoire, le Relais Petite Enfance, en collaboration avec l'Espace Jeunes, a mis en place un projet babysitting. Son objectif est de mettre en relation parents et baby-sitters en toute confiance. Samedi 9 octobre, une réunion d'information a réuni sept jeunes filles en recherche potentielle de garde d'enfants.

Cette rencontre leur a permis de bien comprendre les contours de cet engagement grâce au témoignage de deux baby-sitters expérimentées. La prochaine étape consistera à les former aux gestes de premiers secours avant la mise en relation avec des parents. Le service du Relais mettra alors à disposition des parents et des baby-sitters une charte pour faciliter la prise de repères mutuelle quant aux droits et aux obligations de chaque partie.



#### ET SI VOUS DEVENIEZ ASSISTANT.E MATERNEL.LE ?

Le Relais Petite Enfance de la ville de Plouay vous informe et vous guide vers ce métier.

En collaboration avec les relais de Lorient Agglomération, le Relais Petite Enfance de Plouay lance une opération d'information sur le métier d'assistante maternelle.

Vous aimez les enfants et souhaitez travailler à leur développement ?

Vous avez des qualités d'écoute, de patience et de respect ?

Vous souhaitez changer d'orientation professionnelle ?

Le métier d'assistant.e maternel.le est peut-être fait pour vous !

L'animatrice du Relais Petite Enfance est à votre disposition pour vous informer sur les savoir-être et savoir-faire de cette profession, sur les conditions d'obtention de l'agrément et vous guide dans vos démarches administratives.

N'hésitez pas à la contacter : 02 97 33 14 61 - ram.laep.plouay@orange.fr



Et si vous deveniez  
assistant.e maternel.le ?

#### SOIRÉE ASSISTANTES MATERNELLES : UN TEMPS POUR S'ÉVEILLER À SOI

Deux soirées dédiées aux assistantes maternelles pour les accompagner dans leurs pratiques.

Proposer des temps d'échanges et de formation aux professionnels de la garde d'enfants est le rôle du relais et de son animatrice. Dans ce cadre, deux soirées dédiées à ces professionnelles ont été organisées en octobre et en décembre. Laure Pouget, coach en accompagnement éducatif, a animé des espaces pour que les assistantes maternelles échangent sur leur pratique éducative et leur rôle de soutien aux familles mais aussi pour les aider à mieux appréhender leur métier. Elles ont interagi grâce à des outils tels que les arts plastiques et la relaxation.



Le service petite enfance de Plouay a sa page Facebook

Suivez «@Service Petite Enfance Plouay» et retrouvez toute l'actualité liée à la petite enfance, des articles et des documents ressources pour parents et professionnels.

**DE LA SEMAINE NATIONALE  
DE LA PETITE ENFANCE**

## SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE 2022

(Re)trouvailles, c'est le thème de la prochaine Semaine Nationale de la Petite Enfance, qui se tiendra du 19 au 26 mars 2022. Tous les professionnels de la petite enfance de la commune seront mobilisés pour proposer des actions.

### POM' D'API

## OBTENTION DU LABEL QUALITÉ ELSA

Une belle reconnaissance de la qualité d'accueil des enfants

En juillet 2021, l'équipe du multi-accueil a obtenu le label qualité ELSA (Environnement Ludique Sécurisant et Apprenant). L'attestation de labellisation a été remise à la directrice Anaïs Laurent, par la responsable de secteur, le directeur régional et la responsable éducation qualité du siège Babilou. Ce label met en avant le travail et l'investissement de l'équipe locale. Il offre aussi la possibilité de bénéficier, en cadeau, d'un choix de matériel pédagogique pour les enfants, de la possibilité de planter un arbre et pour l'équipe, d'un moment de convivialité.

Ce label est valable 3 ans. Des audits de surveillance seront réalisés chaque année pour vérifier le bon maintien des conformités. Il est le reflet d'un travail d'amélioration continue de la qualité d'accueil au sein de l'établissement



## AUGMENTATION D'AGRÉMENT

Six places supplémentaires pour le multi-accueil

Depuis le 1er septembre, le multi-accueil a bénéficié d'une augmentation d'agrément lui permettant d'accueillir désormais 30 enfants contre 24 auparavant.

La réorganisation du travail avec 30 enfants est un gros projet. Un nouveau collaborateur doit intégrer prochainement l'équipe pour la renforcer.

Babilou, en collaboration avec la mairie, a fait le choix de prévoir des travaux pour bénéficier d'espace supplémentaire et maintenir la qualité d'accueil des enfants, des familles et du travail de l'équipe en

place. Ces travaux seront réalisés au cours de l'année 2022.

L'année à venir sera par ailleurs l'occasion pour le personnel de faire un focus sur les pôles de jeux où un travail de mises en scènes et de perfectionnement devrait permettre d'enrichir les explorations quotidiennes des enfants.

Enfin, des places sont disponibles au multi-accueil actuellement, les habitants intéressés doivent contacter Arièle Dufour, coordinatrice petite enfance, pour procéder à une pré-inscription au 02 97 33 14 61 ou par mail [ram.laep.plouay@orange.fr](mailto:ram.laep.plouay@orange.fr)

## Histoire Locale

### Istoér er hornad

Les pages histoire locale de nos trois derniers bulletins municipaux ont été consacrées à neuf des résistants dont les noms figurent sur le Monument de la Résistance érigé dans l'enceinte du cimetière.

Nous achevons ces pages à la mémoire de ceux qui ont résisté contre l'occupant nazi et pour notre liberté par la présentation des FFL et des déportés.



Défilé d'un détachement de Résistants dans les rues de Plouay, le 17 août 1944. (Photo DR - Le Télégramme du 17 mai 2004). Au 3e rang, on reconnaît Désiré dit «Dédé» INQUEL défilant dans la rue de Guémené, devenue rue des Alliés, devant la Boulangerie de son père Pierre INQUEL, à gauche, après le «Café de La Source».

## FORCES FRANÇAISES LIBRES LES DEPORTES MORTS DANS LES CAMPS

**Jean Daniel** (né à Plouay le 31 mars 1922) et **Pierre Mouello** (né le 13 mai 1922) rejoignent la France Libre en 1943 ; ils gagnent l'Afrique du nord par l'Espagne. Jean Daniel, sergent-chef du 2e bataillon de Légion étrangère, est «tué à l'ennemi» le 20 juin 1944 à Radicofani dans le massif du Monte Carcaiano en Italie (selon certaines sources, il est déclaré décédé en Afrique du nord). Pierre Mouello, caporal-chef à la 3<sup>ème</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon du génie est décédé le 12 janvier 1945 à Ebersheim en Alsace alors qu'Hitler a relancé l'offensive dans cette région.

**Jean Le Pesquer**, né à Plouay le 26 mars 1907, est sergent-chef de la 1<sup>ère</sup> compagnie du 6<sup>ème</sup> régiment d'Infanterie Coloniale. Ce régiment d'infanterie coloniale a incorporé de nombreux résistants à la libération de Toulon en août 1944 et a participé au démantèlement de la résistance allemande dans la poche du Doubs, plus précisément celle de Colmar ; ce régiment a notamment libéré le village martyr de Wittenheim en Alsace entre le 31 janvier et le 2 février 1945 avant le franchissement du Rhin et la campagne d'Allemagne. Jean Le Pesquer est déclaré «décédé en service» à l'hôpital 402 le 24 août 1945 à Donaueschingen en Allemagne.

**Joseph Fléjeau**, né à Plouay le 12 décembre 1907, a intégré la légion de gendarmerie de Tunisie et est décédé «au combat» le 07 juin 1943 à Tunis.

**Joseph Le Cam**, né le 5 août 1903 à Port-Louis, est nommé gendarme à pied le 1<sup>er</sup> avril 1928. De 1932 au 1<sup>er</sup> septembre 1943, il sert en Corse et dans les détachements d'Afrique avant d'être nommé adjudant, commandant la brigade de Plouay. Il participe à la mise sur pied d'une filière d'évasion au profit de jeunes désireux de servir la France Libre et est le point de départ de la filière vers l'Espagne. Il participe activement aux missions de renseignement et à d'autres faits de résistance et refuse d'exécuter les ordres des autorités allemandes (réquisitions de vivres...). Arrêté le 25 mai 1944 à la brigade de Plouay, il ne communique aucun renseignement à la Gestapo. Déporté début août 1944 de Rennes vers Belfort, il est transféré le 29 août 1944 vers KL Neuengamme. Au cours de ce transfert en Allemagne, son convoi est attaqué par les FFI. Cette attaque lui donne la possibilité de s'évader mais il reste sur place pour assister une femme blessée. Il est alors repris et conduit au camp de concentration de Neuengamme à Hambourg en Allemagne. Là, il est affecté au kommando de travail de Wilhelmshaven pour un chantier de la Kriegsmarine et le déblaiement des secteurs bombardés. Il décède en juillet 1945 (ou le 08 mai 1945 selon les sources) alors qu'il est en instance de rapatriement après sa libération. Il est décoré de la Légion d'honneur, de la Croix de guerre 1939/1945 avec palme et de la Médaille de la Résistance à titre posthume.

**Jules Le Gal**, né le 26 avril 1904 à Inzinzac, est adjudant de gendarmerie. Chef de section du maquis des Montagnes Noires, il est arrêté à Gourin le 16 mai 1944. Transféré de Rennes à Compiègne le 29 juin 1944, il est déporté à Neuengamme le 28 juillet 1944. Là, il est affecté dans le port de Bremen / Brême au kommando de travail Osterort pour la construction d'un abri de sous-marins de la Kriegsmarine. Il est transféré à Sandbostel dont le stalag est depuis mars 1945 transformé en hôpital pour les déportés de Neuengamme victimes d'épidémies. Dans l'attente de son rapatriement, son isolement sanitaire est maintenu par l'Armée britannique à la libération du camp. Il décède le 16 mai 1945 dans cet hôpital du Stalag à Sandbostel.

**André Le Guern** né le 4 mars 1923 à Carnac et domicilié à Plouay, a rejoint la France Libre en octobre 1943. Il est arrêté sur dénonciation à Hennebont le 25 octobre 1943, torturé puis déporté le 22 mars 1944 de Compiègne à Mauthausen en Allemagne. Le 03 mai 1944, il est affecté au kommando de travail Zschachwitz pour la firme Miag Muehlen / Industrie AG. Libéré, il est rapatrié et déclaré décédé le 30 juin 1945 à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

Ar er pajennaou « Istoér er vro » ag hon tri bulleteñ devehañ, ni'boè kaujet a 9 patriot ha zo pet mèrchet o hoñnaou ar Monumant er Patrioted e zo ba hon béréd.

Bemañ 'h amb de achiùout get er pajennaou-ma e ranta inour d'er ré 'neus harzet doh er boched eit 'h uehè libr hon bro en-dro. Er ueh-ma 'h amb de gaujal ag en FFL hag a'r ré zo pet déportet.

### PATRIOTED EN FFL

**Jean Daniel** (gañnet ba Ploé d'en 31 a viz Meurh 1922) ha Pierre Mouello (gañnet d'en 13 a viz Mé 1922) zo oeit d'er Frans libr ba 1943. Oeit int de hanternoz en Afrik tré en Espagn. Jean Daniel, hag e oè pén-serjant ag eil bataillon er Lójion, zo pet lahet bar brezel d'en 20 a Vehaouen 1944 ba Radicofani, ba maññaou Monte Carcaiano ban Itali (mè lod 'lara 'h oè marù ba hanternoz en Afrik). Pierre Mouello, pén-kaporal ban 3vet konpagnoneh ag er 1añ bataillon ag er Jéni, zo marù d'en 12 a viz Geneur 1945 ba Ebersheim, ban Alzas, pe'd e oeit armé Hitler ar er hornad-bro-se en-dro.

**Jean Le Pesquer**, Jean Le Pesquer, gañnet ba Ploé d'en 26 a viz Meurh 1907, zo pén-serjant er 1añ konpagnoneh a 6vet réjmant er zoudarded a-drèd ag er holoniaou. Bar réjmant-se so oeit or boched patrioted, de gevér dijabassion Toulon ba mij Est 1944, hag er ré-ma 'neus labouret eùe eit distruj harzerèh er boched ba poch an Doubs, ha ba kani Colmar eit bout spéssou ; ba-mesk rhé 'rell, er réjmant-se 'neus libéret kérig Wittenheim, ban Alzas, 'tré en 31 a Geneur hag en 2 a viz Huèvreur, ba-rhauk 'h uè pet treuzed er Rhin ha ba-rhauk mont ar en Almag. Kè Wittenheim 'noè guelet vil. Disklériet 'oè pet penaust Jean Le Pesquer 'oè « marù bar jerùj », ban ospital 402, d'er 24 a vij Est 1945 ba Donaueschingen, ban Almag.

**Joseph Fléjeau**, gañnet ba Ploé d'en 12 a viz en Avént 1907, zo oeit ba léjion jandarmeri en Tunizi, ha marù e « bar brezel » d'er 7 a viz Mehaouen 1943 ba Tunis.

### EN DÉPORTÉED HA ZO MARÙ BAR HAÑAOU

**Joseph Le Cam**, gañnet d'er 5 a vij Est 1903 ba Porh-Loeiz, zo pet hoñnet jandarm a-drèd d'er 1añ a viz Imbri 1928. Adal 1932 bedig er 1añ a viz Guinhole 1943, 'neus jerùjjet bar Hors ha ban Afrik, ba-rhauk bout laket adjudant, ba pén brigad Ploé.

Zikouret 'neus zeùel or filièren-achap eit 'h ellehè tud yaoueñk mont de jerùj er Frans libr. Tré er filièren-se 'h uezè moaiand achap bedig en Espagn. Joseph 'neus groeit i lod bar missionaou isponerèh ha taulaou-rézistans 'rèl. 'Neus ket zéntet jamés doh ordraou en Almanted (pe rékizissionint bôd ha traou 'rèl). Arrastet e pet d'er 25 a viz Mé 1944 ba brigad Ploé, mè 'neus ket laret nitra d'er Gestapo. Déportet e pet ba pén-ketañ mij Est 1944, doh Rhoèhon bedig Belfort, ha doh eññoñ 'ma pet kasset d'en 29 a vij Est 1944 de gaouet KL Neuengamme. Turañt 'h oè kasset d'en Almag, er steudad kamionaou ménn 'h oè, oè pet ataket get en FFI. Mod-se 'neus gellet achap, mè chomet e bar hornad eit zikour get or voéz ha 'oè pet blonset. Tapet e pet en-dro ha kasset de gañ Neuengamme ba Hambourg, ban. Almag. Du-ze 'ma pet laket ba kommañdo-labour Wilhelmshaven, eit or chantier batoaou ag er h-Kriegsmarine, hag eit disteurmein er léhaou 'oè pet bombardet. Marù e ba miz Gourneñ 1945 (pi d'en 8 a viz Mé 1945, rhevét lod), pe oè tost de vout kasset d'er Frans en-dro arlerh bout pet leusket de vont.

heit e pet dehoñ er Lójion a Inour, er Groéz a Vrezel 1939-1945 get or balmenn, ha Médailhenn er Rézistans goudé i varù.

**Jules Le Gal**, gañnet d'en 26 a viz Imbri 1904 ba Zinzag, zo adjudant bar jandarmeri. Hioñ 'oè ba pén bandennad patrioted er Maññaou Du. Arrastet e pet ba Gourin d'en 16 a viz Mé 1944. Kasset doh Rhoèhon de gCompiègne d'en 29 a viz Mehaouen 1944. Déportet de Neuengamme d'en 28 a viz Gourneñ 1944. Doh eññoñ 'ma pet kasset de labourat de borh-mor Brème bar hommañdo Osterort, eit zeùel on hangar-simant eit batoaou-didañd-mor er h-Kriegsmarine. Neuzen 'ma pet kasset de Sandbostel, ha zo pet troeit i stalag ba ospital adal miz Meurh 1945 eit en déportéed a Neuengamme ha 'neus tapet or hleñued-rhé. De ortaz ken ne uehè pet kasset d'er Frans en-dro, en armé angléz 'neus hoñ goarnet ba or léh a-gosté a-gaust 'h oè klañ, arlerh bout libéret er hañ. Marù e d'en 16 a viz Mé 1945 ban ospital-se ag er Stalag, ba Sandbostel.

**André Le Guern** gañnet d'er 4 a viz Meurh 1923 ba Karnag, hag é chom ba Ploé, zo oeit de gaouet er Frans Libr ba miz Goumikél 1943. Arrestet e pet arlerh bout pet disklériet ba Hénbont d'er 25 a viz Goumikél 1943. Tourmantet e pet, ha déportet d'en 22 a viz Meurh 1944, adal Compiègne bedig Mauthausen ban Almag. D'en 3 a viz Mé 1944, 'ma pet kasset d'er hommañdo-labour Zschachwitz eit en aîtrepris Miag Muehlen / Industrie AG. Arlerh bout pet libéret, 'ma pet kasset d'er Frans en-dro, mè marù e d'en 30 a viz Mehaouen ba ospital er Pitié-Salpétrièr ba Pariz.

Les femmes et les hommes qui ont été présentés dans ces pages sont ceux dont les noms figurent sur le Monument de la Résistance ; d'autres résistants nés à Plouay ou ayant un lien avec Plouay sont morts au combat ou en déportation. Ils pourront vous être présentés ultérieurement.

Sources :  
[www.morbihan.gouv.fr](http://www.morbihan.gouv.fr)  
[www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)  
[maitron.fr](http://maitron.fr)  
[memoiredeguerre.free.fr/deportation/56/deportes56-l.htm](http://memoiredeguerre.free.fr/deportation/56/deportes56-l.htm)  
[www.memorialgenweb.org](http://www.memorialgenweb.org)

Merci à Michel Le Padellec et Jean-Pierre Le Floch du Comité Histoire et Patrimoine de Plouay pour leur aide précieuse concernant la rédaction de ces pages.

Vendredi 7 janvier	<b>VŒUX</b>	Municipalité	Salle des fêtes
Dimanche 9 janvier	<b>RUN AND BIKE / LA PLOUAYSIENNE</b>	Ecureuils Triathlon	Parc de Manehouarn
Dimanche 23 janvier	<b>TROC ET PUCES</b>	Amicale laïque	Salle des fêtes
Mercredi 26 janvier	<b>DON DU SANG</b>	Etablissement Français du Sang	Salle des fêtes
Vendredi 4 février	<b>CONCOURS DE BELOTE</b>	Club des supporters du FCP	Salle du FCP
Samedi 5 février & dimanche 6 février	<b>STRUCTURE GONFLABLE</b>	Amicale laïque	Salle des fêtes
Dimanche 6 février	<b>COMPÉTITION BMX POUR LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER</b>	Plouay BMX	Piste de BMX
Dimanche 13 février	<b>FEST EN DÉ</b>	Amicale des retraités de Plouay	Salle des fêtes
Vendredi 25 février	<b>LOTO</b>	Amicale laïque	Salle des fêtes
Samedi 5 mars	<b>FEST NOZ</b>	Speret Bro Ploué	Salle des fêtes
Samedi 12 mars	<b>DANSES</b>	Danse loisir de Plouay	Salle des fêtes
Samedi 19 mars	<b>CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE</b>	Municipalité	Place Bécherel
Samedi 26 mars	<b>LOTO</b>	Football Club De Plouay (FCP)	Salle des fêtes
Samedi 26 mars & dimanche 27 mars	<b>CHAMPIONNAT DE FRANCE CROSS UNSS</b>	UNSS du Morbihan	Parc de Manehouarn
Dimanche 3 avril	<b>CONCERT</b>	Tous en Choeur	Salle des fêtes
Mercredi 6 avril	<b>DON DU SANG</b>	Etablissement Français du Sang	Salle des fêtes
Samedi 16 avril & dimanche 17 avril	<b>SLALOM AUTOMOBILE</b>	ASACO Océane	Boulevard des championnats du Monde
Samedi 23 avril	<b>TOURNOI TENNIS DE TABLE POUR LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER</b>	USP Tennis de table	Salle de Kerveline
Samedi 30 avril	<b>REPAS</b>	Football Club De Plouay (FCP)	Salle des fêtes
Dimanche 1 mai	<b>PRINTEMPS DE MANEHOUARN</b>	Municipalité	Parc de Manehouarn
Dimanche 8 mai	<b>CÉRÉMONIE COMMEMORATIVE</b>	Municipalité	Centre-ville
Vendredi 13 mai	<b>LOTO</b>	Ecureuils de Plouay Basket-ball	Salle des fêtes
Samedi 14 mai	<b>SOIRÉE DANSANTE AVEC REPAS</b>	Danse loisir de Plouay	Salle des fêtes
Samedi 21 mai	<b>RANDO NOZ</b>	APEL Ecole du Sacré Coeur	Ecole du Sacré Coeur
Jeudi 26 mai	<b>CONCOURS DE PÉTANQUE</b>	Football Club De Plouay (FCP)	Vélodrome
Samedi 28 mai	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE</b>	Kas a barh	Salle des fêtes (annexe)
Samedi 4 juin	<b>TOURNOI DE FOOT JEUNES</b>	Football Club De Plouay (FCP)	Terrain de foot
Samedi 4 juin & dimanche 5 juin	<b>AUTO CROSS</b>	Chrono team	Kerdalvé
Mercredi 08 juin	<b>DON DU SANG</b>	Etablissement Français du Sang	Salle des fêtes
Vendredi 10 juin	<b>ANIMATHLON DES COLLÈGES</b>	Ecureuils triathlon	Parc de Manehouarn
Samedi 11 juin	<b>DUATHLON JEUNES DE PLOUAY</b>	Ecureuils triathlon	Parc de Manehouarn
Samedi 11 juin & dimanche 12 juin	<b>EXPOSITION</b>	Familles Rurales	Salle de Kerveline
Dimanche 12 juin	<b>TRIATHLON</b>	Ecureuils triathlon	Parc de Manéhouarn
Dimanche 12 juin	<b>KERMESSE</b>	Ecole du Sacré Coeur	Ecole du Sacré Coeur
Samedi 25 juin	<b>COMICE AGRICOLE</b>	Comité du comice	Parc de Manehouarn
Samedi 25 juin	<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, ANIMATIONS</b>	Amicale Plouaysienne	Salle des fêtes, Dojo, salle de basket
Samedi 25 juin	<b>FEU DE LA SAINT JEAN</b>	Amicale des sapeurs pompiers	Parc de Manehouarn
Dimanche 26 juin	<b>LOTO</b>	USP Tennis de table	Salle des fêtes
Vendredi 1 juillet	<b>CINÉMA DE PLEIN AIR</b>	Familles rurales	Salle des fêtes
Samedi 2 juillet	<b>KERMESSE</b>	Amicale laïque	Salle des fêtes
Dimanche 10 juillet	<b>FÊTE DE LA CHASSE ET TROC ET PUCE</b>	Société de chasse	Parc de Manehouarn
Samedi 30 juillet	<b>LOTO</b>	Football Club De Plouay (FCP)	Salle des fêtes

- Février**      **Les Deizioù : festival breton**  
*De la fleur au cidre* . Film réalisé par l'association Poar'ar leur de Bubry . Salle des fêtes
- 23 février**      **Mois du livre en Bretagne**  
Rencontre avec Cathy Ytak, illustratrice de livres jeunesse & pratiques  
**Atelier de fabrication de boisson végétale, lecture et dégustation**  
Médiathèque
- 4 mars**      **Journée des droits de la femme**  
*Women* . Projection documentaire . Salle des fêtes
- 7 mars**      **Le Paradoxe des jumeaux** . Pièce de théâtre pour les scolaires . Salle des fêtes  
Compagnie du Puits ferré
- 18 mars**      **Entrez dans la danse** . Concert flûte traversière . Salle des fêtes  
Ensemble Zephira
- du 7 au 21 mars**      **Lire pour l'égalité** . Exposition pour les enfants de 5 à 10 ans . Salle d'exposition
- du 20 au 30 mars**      **Semaine des alternatives aux pesticides**  
**Atelier peinture naturelle & récup'** . Arts plastiques . Médiathèque
- Troc de plantes** . Grainothèque. Médiathèque
- 27 mars**      **Concert des Gabiers d'Artimon** . Salle des fêtes
- 1<sup>er</sup> mai**      **Printemps de Manehouarn** . Domaine de Manehouarn
- du 6 au 13 mai**      **Salon des arts** . Salle d'exposition
- 22 mai**      **Festival des arts**  
**Les arts à Manehouarn** . Domaine de Manehouarn
- 24 juin**      **Fête de la musique** . Place du Vieux Château
- du 25 juin au 9 juillet**      **Inspirations**  
**Exposition photo de Fäñch Stéphant** . Salle des fêtes
- Juillet**      **Partir en livres**  
**Sous le parasol de Lucrecia** . Lectures pour les - de 5 ans . Domaine de Manehouarn
- 30 juillet**      **Micro-théâtre**  
**4 spectacles / 4 formes d'expression** . Place du Vieux Château
- Août**      **Sortie Expo**  
**Visite d'expositions** . Fondation Edouard Leclerc à Landerneau et Abbaye de Daoulas
- Août**      **Le pianO du lac**  
**Concert** . Domaine de Manehouarn
- Septembre**      **Festival DEHORS**  
**DJ set en plein air** . Domaine de Manehouarn
- 18 septembre**      **Journées du patrimoine**  
**Les chapelles dansent . spectacles** . Chapelles de la commune
- Octobre**      **Fête de la science**  
**Les p'tits débrouillards** . atelier enfants . Médiathèque
- Novembre**      **Commémoration de la guerre 14-18**
- Décembre**      **Fêtes de fin d'année**  
**Spectacles pour enfant et de lancement des fêtes**



# Ecole de Musique

## Skoul muzik

### UNE UNIQUE AUDITION LE 6 JUILLET

En 2020/2021, la crise sanitaire a fortement touché l'activité de l'école de musique, empêchant notamment toute audition. Aux mois de juin et juillet, cela a été à nouveau possible et l'équipe pédagogique s'est mobilisée pour organiser un rendez-vous signant la fin de l'année musicale.

En raison des règles sanitaires et de la météo qui avait décidé de jouer les troubles fêtes, cette audition a eu lieu à la salle des fêtes.



### UNE RENTRÉE SOUS DE BONS AUSPICES

**135** élèves sont inscrits cette année.

Chacun prend plaisir à retrouver le rythme des cours. L'école de musique étant un établissement d'enseignement diplômant, le passe sanitaire n'est pas demandé aux élèves. Des auditions et concerts sont inscrits au calendrier 2022.



Paulina Rodriguez



Stéphane Marrec

### DU MOUVEMENT DANS L'ÉQUIPE

Paulina Rodriguez a été recrutée début septembre. Elle intervient dans les écoles maternelles et primaires du territoire en complément d'Isabelle Canova-Selosse et dispense des cours de violoncelle.

Stéphane Marrec a succédé à Patrice Goyat qui a fait valoir ses droits à la retraite. Stéphane anime l'atelier musiques actuelles et dispense des cours de guitare basse et de contrebasse.

En violoncelle comme en guitare basse, il reste des créneaux de cours disponibles. Dans les autres classes en revanche, les effectifs sont complets.

### UNE INITIATION MUSICALE

#### POUR DES ÉLÈVES DE 6<sup>ÈME</sup> DU COLLÈGE MARCEL PAGNOL

Soucieuse de permettre l'accès de la musique à tous et de jouer son rôle de centre de ressources, l'école de musique a signé un partenariat avec le collège afin que 12 élèves non musiciens de 6<sup>ème</sup> bénéficient de séances d'initiation à la pratique instrumentale. Ces douze élèves volontaires ont choisi un instrument (guitare basse, batterie-percussions, piano) et ainsi constitué des petits groupes. Chacun bénéficie d'une séance hebdomadaire de 45 mn avec un professeur de l'école de musique et dans les locaux de l'école en face du collège.

Outre la sensibilisation à la pratique instrumentale, ce partenariat a pour objectif l'accompagnement de la chorale du collège conduite par Mme Evennou. En fin d'année scolaire, une prestation de la chorale et de ses accompagnateurs sera donnée devant tous leurs camarades de 6<sup>ème</sup> et les CM2 de l'école de Manehouarn dans le cadre de la liaison CM2/ 6<sup>ème</sup>.



Mardi 25 janvier : Audition . 19h . Ecole de musique

Dimanche 20 mars : Concert des pratiques collectives . 15h . Espace du Scorff à Inguiniel



25 juin – 1er et 2 juillet  
**Dormir debout**  
Compagnie les Points sur les î de Plouay  
Impromptus dans les écoles



Du 2 au 17 juillet  
Exposition  
**Les Urban Sketchers de Lorient croquent Plouay**



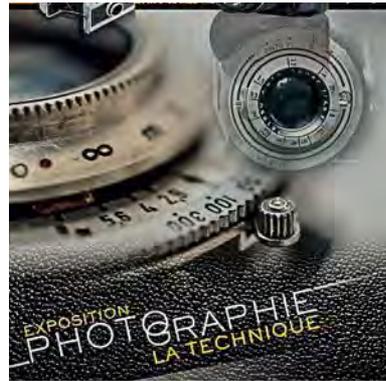
31 juillet  
**Hors série - Micro Théâtre**  
par quatre compagnies artistiques bretonnes



18 et 19 août  
**Concert SABIR Goguette flottante**  
Le PianO du lac



19 septembre  
**Journées du patrimoine**  
Visite virtuelle du château de Manehouarn



Du 1er au 9 octobre  
Exposition **Photographie, la technique**



22 octobre  
**Le paradoxe des jumeaux**  
d'Elisabeth Bouchaud  
par la **Compagnie du Puits Ferré** d'Hennebont



3 novembre  
**Sortie Expo « Dérives »**  
24<sup>èmes</sup> Rencontres Photographiques de Lorient



le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois  
**Les petites z'oreilles**  
Lecture pour les enfants de 6 mois à 4 ans



La municipalité, via la commission réunissant les élus et le travail des agents du service, conduit une politique culturelle volontaire. Les deux axes de cette politique sont le développement de la vie culturelle dans la commune et le soutien à la création dans le spectacle vivant.

### FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

La municipalité soutient les associations à vocation culturelle par le versement de subventions et par la mise à disposition de locaux. Chant, musique, théâtre, œnologie,... les pratiques sont variées grâce au dynamisme des associations présentes sur la commune. Le service culture propose aussi des cours d'aquarelle à la médiathèque. Enfin, la ville de Plouay contribue largement au financement de l'école de musique intercommunale.



### DÉVELOPPER UNE VIE CULTURELLE SUR LE TERRITOIRE

Chaque année, le service culture propose une programmation culturelle de qualité, régulière et variée, accessible à tous. L'équipe municipale met un point d'honneur à maintenir la gratuité des manifestations organisées par la commune : qu'on soit seul ou en famille, les ressources ne doivent pas être un frein. Seules les diffusions faisant l'objet d'une convention de mise à disposition et non d'un contrat de cession artistique peuvent être à entrée payante. C'est le cas par exemple des concerts donnés par Le PianO du lac pour qui l'entrée est payante mais où chacun peut donner selon ses moyens.

Dans le cadre de cette politique, une attention particulière



est accordée aux plus jeunes. Les écoles de la commune sont systématiquement invitées à venir visiter les expositions où les agents du service culture leur réservent un accueil spécifique. Depuis cette année, des Impromptus artistiques sont également proposés pour faire découvrir le spectacle vivant aux enfants.

Le territoire peut s'entendre au sens large. Parce que les possibilités culturelles ne sont pas toujours connues, parce qu'il n'est pas toujours aisé de s'y rendre, ou de s'y rendre seul, nous avons initié des Sorties Expo sur le Pays de Lorient et sur la région. La sortie « Rencontres photographiques » à Lorient au mois de novembre a permis à huit participants de découvrir trois expositions dans trois lieux différents. Les service culture espère que la prochaine Sortie Expo, programmée à Landerneau et Daoulas l'été prochain, rencontrera le succès mérité.

### SOUTENIR LA CRÉATION DANS LE SPECTACLE VIVANT

Faire intervenir des compagnies artistiques du Pays de Lorient ou de la région, recevoir des artistes en résidence, c'est aussi contribuer à la création, contribuer à la richesse artistique locale.





## Culture Sevenadur

### CONTRIBUER AU RAYONNEMENT DE LA COMMUNE

La ville de Plouay est définie comme la ville centre par rapport aux communes environnantes. La vie culturelle plouaysienne participe donc du dynamisme culturel de ce territoire. Les chiffres et statistiques de fréquentation de nos événements montrent que les spectateurs « extérieurs » sont nombreux, parfois majoritaires : par exemple, l'été dernier, le Hors-série du Micro Théâtre a comptabilisé 40 entrées plouaysiennes sur 200, les concerts du Piano du lac attirent aussi un large public extérieur.

### UN SERVICE CULTURE MIEUX IDENTIFIÉ

Depuis le mois de septembre, le service culture s'est doté d'une nouvelle identité graphique. Un logo, travaillé conjointement par les services communication et culture de la ville a été créé par Lucie Ory, graphiste plouaysienne (Elle O graphic). L'objectif de ce visuel et de l'environnement graphique qui l'accompagne est de permettre aux Plouaysiens d'identifier facilement les propositions et les lieux culturels de la ville. Il se décline en plusieurs versions selon le lieu concerné. Vous les retrouverez sur les affiches des manifestations. Ayez l'œil !



### UN RÉAMÉNAGEMENT COMPLET DE LA MÉDIATHÈQUE POUR 2022

La belle longère située place du Vieux Château, rénovée en 1998 et devenue bibliothèque cette même année, a su garder tout son cachet. L'aménagement intérieur ne répond cependant plus aux normes d'accessibilité actuelles. Il a donc été décidé de procéder à un réaménagement complet de la partie située en rez-de-chaussée. Ce réaménagement a été étudié par les agents du service culture en partenariat avec la médiathèque départementale. L'objectif est de permettre une meilleure circulation dans les rayons et de créer de nouveaux espaces. Un coin salon et une ludothèque sont prévus dans le projet.

### UNE NOUVELLE CARTE D'ABONNÉ

Les cartes d'abonnement n'avaient pas changé depuis leur création. C'est chose faite ! Colorée, celle-ci intègre le nouveau logo du service et adopte sa charte graphique.



### EVOLUTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Pour s'adapter à l'évolution des pratiques des usagers, le règlement intérieur de la médiathèque, voté en 1998, a été modifié.

L'abonnement est désormais valable de date à date (et non pour l'année civile).

La grille tarifaire a aussi été modifiée pour plus de lisibilité et plus de cohérence avec ce qui se fait sur le territoire. Il est à souligner que l'offre tarifaire de la médiathèque de Plouay reste attractive car en deçà de l'offre des autres médiathèques voisines. Cette nouvelle grille doit permettre à certaines personnes d'emprunter des documents que leur abonnement ne leur permettait pas d'emprunter ou d'emprunter plus de documents.

A	Abonnement famille	20 €
B	Abonnement individuel	10 €
C	Demandeurs d'emploi, bénéficiaire du RSA et des minimas sociaux	Gratuit

Les trois formules d'abonnement permettent l'emprunt de 10 documents par carte : livres, revues, CD, DVD (3 DVD maximum)



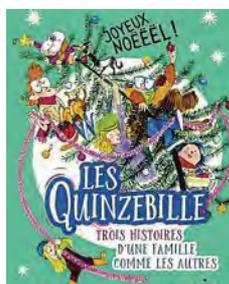
COUP DE  DES AGENTS DE LA MÉDIATHÈQUE

## JEUNESSE



### Mon ami renard de Perrine Joe

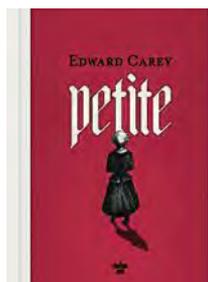
Joli album pour les enfants de 3-6 ans, qui relate l'histoire d'un renardeau qui a perdu sa maman. On retrouve des valeurs d'entraide et d'amitié illustrées par de jolies couleurs automnales.



### Les Quinzebille de Rémi Chaurand

Roman jeunesse pour les 8-10 ans qui regroupe 3 histoires autour d'une famille un peu décalée mais sympathique qui ne contrôle pas toujours la situation. Une bonne dose d'humour !

## ADULTE



### Petite d'Edward Carey

L'itinéraire hors du commun d'une orpheline qui deviendra la célèbre Madame Tussaud. Marie, jeune orpheline appelée Petite par son entourage, devient presque par accident l'apprentie d'un sculpteur sur cire. Traversant une époque tourmentée, elle sert son maître à Paris puis la sœur du roi à la cour de Versailles... Un destin exceptionnel à découvrir.



### Mon mari de Maud Ventura

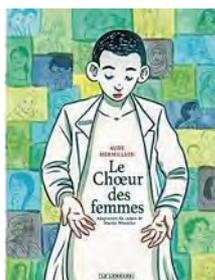
Une femme très amoureuse de son mari après quinze ans de vie commune forme avec lui un parfait couple de quadragénaires. Mais sous cet apparent bonheur conjugal, elle nourrit une passion presque effrayante à son égard, épie ses faits et gestes et le punit à son insu. Ce premier roman surprenant met en scène la semaine de cette héroïne rigide et de plus en plus inquiétante.

## BANDES DESSINÉES



### Tananarive de Sylvain Vallée

Au soir d'une vie rangée et précautionneuse, un notaire en retraite part à l'aventure pour la première fois de son existence. Lancé aussi vite que ses vieux os le lui permettent sur les traces d'un hypothétique héritier, au volant d'un vieux coupé et accompagné d'un curieux passager, il découvre qu'il n'est jamais trop tard pour en apprendre sur soi-même. Une histoire touchante et drôle pleine de rebondissements.



### Le chœur des femmes d'Aude Mermilliod

Jean Atwood est une interne des hôpitaux, major de sa promotion, qui se destine à la chirurgie gynécologique. Elle se voit imposer un stage dans une petite unité dirigée par un généraliste qui lui semble sans intérêt. Que pourraient bien lui apprendre des « bonnes femmes » qui s'épanchent alors qu'elle connaît déjà tout de son futur métier ? Adaptation très réussie du magnifique roman de Martin Winckler.



Pour ne rien manquer de l'actualité culturelle, téléchargez l'application Imagina sur votre smartphone et acceptez les notifications !

# Etat Civil

## Bugale neùé-gañnet, euredaou, marùans

Du 01-06-2021 au -31-11-2021

### NAISSANCES

09-06-2021 : LE GLOAHEC Mila, Marina, Marie, Emeline  
10-06-2021 : FOULGOC Nolan, Pierre  
21-06-2021 : LE GOFF Hortense, Coralie  
21-06-2021 : LE MOUILLOUR Noah, Dylan, Antoine  
26-07-2021 : RINAUDO Miliano, José, Antonin  
28-07-2021 : GUÉGAN Élyzio, Rémy  
05-08-2021 : LAWNICZAK Hayden, Jérôme, Alban, Dominique  
18-08-2021 : ETIENNE Anna, Lynette  
13-09-2021 : LORANS Marius, Michel, Joseph  
01-10-2021 : REINSCH MORANDI Ryan, Stéphane  
05-10-2021 : DENIS Lauryn, Manon  
08-10-2021 : LE JOUAN Alexine, Virginie, Yvette  
08-10-2021 : LE JOUAN Liam, Joël, Gérard

21-10-2021 : LE BOUËDEC Malo  
27-10-2021 : BOUGER Elouan, Lénaïc, David  
22-11-2021 : HEROIN Charlie, Lucette, Abelle  
26-11-2021 : LE GUYADER Noha, Stéphane, Bernard  
26-11-2021 : LE CLINFF Aubin, Julien, Mickaël, Jacques

### MARIAGES

24-07-2021 : LE BOUEDEC Arnaud et L'ALLAIN Angelica  
02-08-2021 : ROCHER Thomas et LESCOP Manon  
07-08-2021 : MARIS Marc et BUND Cynthia

### DÉCÈS

21-05-2021 : Jack, Roger VANHEGHE, 94 ans  
03-06-2021 : Gladys, Lucienne, Thérèse RIVIÈRE,  
veuve HELLÉGOUARCH, 61 ans  
04-06-2021 : Yvette, Augustine, Marie DERUY,  
veuve KRAFFT, 96 ans  
11-06-2021 : Yvon, Joseph LE GLOANNEC, 93 ans  
12-06-2021 : Antonine, Jeanne, PALLOT, 93 ans  
21-06-2021 : Jean-Paul MASSÉ, 76 ans  
26-06-2021 : Albert, Armand, Pierre DANIEL, 73 ans  
07-07-2021 : Yvonne, Marie, Joséphine COATSALIOU,  
veuve ANDRÉ, 88 ans  
07-07-2021 : Odile, Julienne, Joséphine LE DIODIC,  
veuve LE GLEUT, 92 ans  
09-07-2021 : Rémy, Pierre, Marcel THOMAS, 58 ans  
20-07-2021 : Jeannine, Marie, Thérèse ROBIC,  
veuve CRAVIC, 87 ans  
20-07-2021 : Jeanne, Hélène PHILIPPE,  
veuve LE MOËLLIC, 92 ans  
21-07-2021 : Jeanne, Marie CARDIET,  
veuve IHUEL, 94 ans  
27-07-2021 : Thérèse, Anne, Marie LE GAL, 83 ans  
01-08-2021 : Guy, Germain DESPLANQUE, 85 ans  
03-08-2021 : Hubert, Jean, Pierre GUÉGAN, 56 ans  
07-08-2021 : Maudé, Yves, Marie ÉLEDUT, 73 ans  
13-08-2021 : Marcelle, Louise PLÉVERT,  
veuve GUILLEMOT, 84 ans  
13-08-2021 : Jeannine, Elise, Désirée GOUPIL,  
veuve DEBESSE, 91 ans  
19-08-2021 : Jean, Paul CARRÉ, 77 ans  
19-08-2021 : Brévin, Marie LE HYARIC, 85 ans  
05-09-2021 : Emile, Charles MARTINEAU, 99 ans  
07-09-2021 : Yvette, Suzanne FORLOT,  
veuve LOY, 86 ans  
09-09-2021 : Jean, Paul, Marie LE GOUALLEC, 76 ans  
16-09-2021 : Elisa GUILLEMOT,  
veuve MERY, 90 ans

23-09-2021 : Jean-Paul LE HEN, 63 ans  
25-09-2021 : Henriette, Marie LE ROUZIC,  
épouse MENTEC, 81 ans  
26-09-2021 : Hélène CONAN,  
veuve DRÉAN, 93 ans  
26-09-2021 : Céline, Jeanne, Louise TRÉCANT,  
épouse ANDRÉ, 84 ans  
05-10-2021 : Francis, Mathurin, Marie COURTET, 71 ans  
06-10-2021 : Denise, Jeanne, Odette LE BAIL,  
veuve LE BRUSTIEC, 96 ans  
08-10-2021 : Marie, Louise, Hélène HERGUER, 85 ans  
18-10-2021 : Lucien, Louis, Marie HELLÉGOUARCH, 92 ans  
23-10-2021 : Christian LE COZE, 62 ans  
25-10-2021 : Eliane, Germaine, Bernadette LE BAIL,  
épouse LE FUR, 81 ans  
28-10-2021 : René, Lucien, Maurice, Alexandre CAMUS,  
89 ans  
28-10-2021 : Agnès, Marie, Paule LE BARCH, 62 ans  
29-10-2021 : Marie, Thérèse YHUEL, épouse COCOUAL,  
76 ans  
05-11-2021 : Suzanne, Marie, Rosa LE MOËLLIC,  
veuve RIO, 91 ans  
06-11-2021 : Michel, Maxime, Yves, Louis JOUAN, 74 ans  
13-11-2021 : René, Jean, Paul GAYARD, 76 ans  
15-11-2021 : Jeanne CAILLAUD,  
veuve MORANDI, 91 ans  
20-11-2021 : Jules LE TORTOREC, 14 ans  
21-11-2021 : Germain, Fernand OBERRIEDER, 73 ans  
21-11-2021 : Pierre, Marie LE SEYEC, 100 ans  
22-11-2021 : Liliane, Marie, Hélène COULIN,  
veuve GYONVARCH, 80 ans  
26-11-2021 : Madeleine, Denise NICOLAS,  
veuve MORVAN, 88 ans  
28-11-2021 : Gérard, Jean, Paul LE BELLEC, 75 ans

# Recensement de la population 2022



## C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

## C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis par votre mairie pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022.

## C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur

 [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr) ou auprès de votre mairie.